L'ONM ÉMET UN BULLETIN MÉTÉO SPÉCIAL

NOUVELLE VAGUE DE CHALEUR DANS L'OUEST DU PAYS

P.16

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. BRAHIM MERAD, LE SOULIGNE :

LE CHEF DE L'ÉTAT S'ATTACHE À ACCOMPAGNER LES FAMILLES DES VICTIMES DES INCENDIES

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 8 AOÛT 2023 // N°614 // PRIX 20 DA// Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

GRÂCE À LA VIGUEUR DES ACTIVITÉS HORS HYDROCARBURES

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE AFFICHE DES RÉSULTATS SATISFAISANTS

Lire en page 3

IMPORTATIONS ESPAGNOLES DE GAZ

L'ALGÉRIE DANS LE PELOTON DE TÊTE DES FOURNISSEURS

P.6

ÉMIGRATION CLANDESTINE

MISE EN ÉCHEC DE SEPT TENTATIVES À MOSTAGANEM

P.16

CIRCULATION ROUTIÈRE : UN NOMBRE INQUIÉTANT D'ACCIDENTS MORTELS

LE FACTEUR HUMAIN EN EST LA PRINCIPALE CAUSE

P.2

BOUKHALFA YAICI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CLUSTER ÉNERGIE SOLAIRE, À *L'EXPRESS :*

« SONELGAZ PRÉVOIT LE LANCEMENT D'APPELS D'OFFRES POUR 6 000 MW À COURT TERME »

Lire l'interview en page 4

L'ULTIMATUM DE LA CEDEAO A EXPIRÉ, L'ESPACE AÉRIEN FERMÉ

LE NIGER BAIGNE DANS L'INCERTITUDE

P.3

NOUVELLE AGRESSION SIONISTE CONTRE LA SYRIE

Quatre soldats de l'armée syrienne sont tombés en martyrs et quatre autres ont été blessés dans une agression aérienne des forces sionistes contre plusieurs points à la périphérie de Damas. « Les forces sionistes avaient mené à l'aube une agression aérienne contre un nombre de points à la périphérie de Damas. Les forces aériennes de l'armée syrienne avaient intercepté les missiles sionistes et en ont abattu plusieurs », a déclaré une source militaire à l'agence de presse syrienne Sana. La même source a précisé que l'agression sioniste avait causé d'importants dégâts matériels.

SIX DÉCÈS PAR NOYADE ENREGISTRÉS CES DERNIÈRES 24 HEURES

Six personnes ont trouvé la mort par noyade durant ces dernières 24h à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection Civile. Des opérations de recherche pour retrouver les corps de 03 autres baigneurs sont toujours en cours, précise la même source, qui fait état de 1 096 interventions dans les plages effectuées durant la même période. « 834 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine », ajoute le communiqué.

ALGEX ANNONCE L'ORGANISATION DE LA 36E ÉDITION DU SALON ANUGA

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) informe les opérateurs économiques algériens que « le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations organise la 36e édition du Salon international et commercial de l'alimentation et des boissons, « ANUGA », et ce, du 7 au 11 octobre 2023 à Cologne, en Allemagne. Algex a écrit sur sa page Facebook que « cet événement s'inscrit dans le programme officiel des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2023. » L'ANUGA 2023 sera une occasion unique pour les opérateurs économiques algériens de s'inscrire dans une dynamique de croissance et d'ouverture vers de nouveaux marchés. Pour plus de détails sur le salon, ALGEX a mis à la disposition des opérateurs économiques un site web : https://www.algex.dz/…/2017…/item/2252-anuga-07-11-2023.

CIRCULATION ROUTIÈRE : UN NOMBRE INQUIÉTANT D'ACCIDENTS MORTELS

LE FACTEUR HUMAIN EN EST LA PRINCIPALE CAUSE

Le commandement de la Gendarmerie nationale a lancé des campagnes de sensibilisation aux accidents de la route, en plus du dispositif sécuritaire spécial été, a annoncé le chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la GN, le Commandant Samir Bouchehit. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouchehit a souligné que le commandement de la Gendarmerie nationale avait mis en place un dispositif de sécurité spécial, à l'occasion de la saison estivale, basé essentiellement sur l'intensification des patrouilles et des points de contrôle à travers le territoire de compétence, à l'échelle nationale. La Gendarmerie nationale a mis en place des points de contrôle au niveau des points noirs et des routes menant aux plages, notamment lors des heures de pointe, marquées par un trafic routier très dense, a-t-il ajouté. Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 4 227 accidents de la route, durant le 1er semestre 2023, dont le bilan général s'élève à 1 348 morts et 6 354 blessés à différents degrés de gravité, précise le même responsable, citant une moyenne quotidienne de 23 accidents. Il a affirmé, en outre, que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux de 83%, ajoutant que la plupart de ces accidents sont causés par des jeunes détenteurs d'un permis de conduire de moins de cinq ans.

AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

LES SOUSCRIPTEURS AYANT FAIT UN RECOURS AURONT LEUR LOGEMENT EN NOVEMBRE

Deux catégories de souscripteurs AADL recevront en novembre prochain leurs logements. Il s'agit, selon l'AADL, des logements de ceux qui ont effectué un recours ainsi que ceux dont le dossier a été admis. Cette décision a été annoncée lors d'une réunion présidée par le directeur général de l'agence, Fayçal Zitouni, en présence du directeur général adjoint de la souscription et du marketing et du directeur régional de l'agence d'Oran. S'agissant des projets non programmés pour la distribution, le directeur général de l'AADL a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin d'éviter les retards. Le DG de l'AADL a échangé avec le directeur régional de Tlemcen à propos des procédures contractuelles – attestations de conformité, permis de construire – ainsi que du dossier de vente des locaux commerciaux. A cet effet, il a appelé à la nécessité de coordonner entre les différents services de la wilaya qui suivent les procédures des contrats de propriété des terrains. A cette occasion, Zitouni a appelé à la nécessité de faciliter les procédures de vente des locaux commerciaux, ainsi que de mettre au point un plan pour leur vente dans les sites programmés pour la distribution.

TUNISIE

DIX CORPS DE MIGRANTS DÉCOUVERTS SUR UNE PLAGE PRÈS DE SFAX

Dix corps de migrants, «apparemment des ressortissants d'Afrique subsaharienne», ont été découverts sur une plage au nord de Sfax, en Tunisie, épicentre cette année de l'émigration clandestine vers l'Europe, a appris l'AFP de sources officielles dimanche 6 août. «Dix corps ont été retrouvés au cours des dernières 48 heures par des unités des garde-côtes» sur une plage au nord de Sfax (centre-est), a indiqué la Garde nationale dans un communiqué. De son côté, le tribunal de Sfax a eu connaissance de la découverte de «huit cadavres, apparemment tous des Africains subsahariens mais des analyses et prélèvements sont en cours pour les identifier», a précisé à l'AFP son porte-parole, Faouzi Masmoudi. Ils ont été «trouvés entre vendredi et samedi» au moment d'orages intenses et de rafales de vent lors desquels l'embarcation où ils se trouvaient a pu faire naufrage, a rappelé le porte-parole, en soulignant ne pas avoir été informé d'un naufrage au large de Sfax. Les victimes peuvent aussi être parties d'un autre endroit au sud de Sfax, ou encore de Mahdia ou Zarzis, deux localités situées plus au sud, a précisé le porte-parole. Du 1er janvier au 20 juillet, 901 corps de migrants morts noyés au large des côtes tunisiennes ont été repêchés, dont une majorité de ressortissants subsahariens. Sur la même période, 34 290 autres migrants ont été secourus ou interceptés. Selon l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR), depuis le début de l'année, un record de près de 90 000 migrants sont arrivés en Italie, dont les côtes les plus proches sont situées à moins de 150 km de la Tunisie, surtout en provenance de ce pays, et le reste venait de Libye. La Méditerranée centrale – entre l'Afrique du Nord et l'Italie – est la route migratoire la plus dangereuse au monde avec plus de 20 000 morts depuis 2014, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les départs de ressortissants subsahariens ont connu une accélération en mars et avril après un discours, le 21 février, du président Kais Saïed dénonçant l'arrivée de «hordes de migrants» clandestins.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

GRÂCE À LA VIGUEUR DES ACTIVITÉS HORS HYDROCARBURES

L'économie algérienne affiche des résultats satisfaisants

La croissance hors hydrocarbures a atteint 4 %. Elle reste appréciable. Elle est essentiellement tirée par les activités industrielles, le bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), y compris les services et les travaux publics pétroliers...

Les Comptes nationaux trimestriels (CNT) du premier trimestre 2023 que l'Office national des statistiques (ONS) vient de publier l'attestent, l'économie algérienne se porte bien, affichant une croissance globale de 3,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Les comptes nationaux ou comptes macro-économiques, fournissent une ventilation des données par secteur. La croissance hors hydrocarbures a atteint 4 %. Elle reste appréciable. Elle est essentiellement tirée par les activités industrielles, le bâtiment-travaux publics et hydraulique (BTPH, y compris les services et les travaux publics pétroliers), le commerce et les hôtels, cafés et restaurants qui connaissent respectivement des taux d'accroissement soutenus de 6,1%, 4,7%, 6% et 7,9%. En valeur courante, le PIB du premier trimestre 2023 connaît une hausse de 9,1% contre 24,9% une année auparavant. Le secteur agricole a enregistré, quant à lui, une croissance évaluée à 2,2% au lieu d'une croissance de 5% durant la même période de l'année 2022, alors que la valeur ajoutée de l'industrie connaît au premier trimestre 2023 un véritable rebond avec une croissance en volume de 6,1% au lieu de 4,2% une année auparavant. Le volume de la valeur ajoutée du bâtiment et travaux publics et hydraulique a progressé de 4,9% au lieu de 2,9% pendant la même période de l'année précédente. Le secteur des services et travaux publics pétroliers a connu, quant à lui, une décélération de son rythme de croissance, passant de 6,3% à 1,9%. L'ONS indique d'autre part que la valeur ajoutée des services marchands a progressé en volume de 4,4% contre 5,3% au premier trimestre 2022. Par ailleurs, la publication de l'ONS fait état de la hausse des importations de biens et services au premier trimestre 2023. Une augmentation en volume de 8,3% contre une baisse de 5,7% durant le même trimestre de l'année précédente. Cette évolution s'explique essentiellement, selon la même source, par la hausse du volume des importations de marchandises, soit 5,8% au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022 contre une baisse de 7,1% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021. De leur côté, les importations de services ont connu une hausse importante en volume de 26,3% au lieu d'une augmentation de 4,1% enregistrée au cours de la même période de l'année précédente. La demande intérieure a progressé quant à elle, en volume, de 5,8% au premier trimestre 2023 au lieu de 0,9% pour la même période de l'année 2022. Au premier trimestre 2023, la dépense de consommation finale des ménages connaît une augmentation en volume de 2,1% au lieu de 1,5% une année auparavant avec une évolution de 0,6 point. De même, la consommation finale des administrations publiques enregistre de son côté une hausse de 3,0% au premier trimestre 2023 au lieu d'une augmentation de 1,2% durant le même trimestre de l'année 2022.

Youcef S.

EN VUE DU PROCHAIN SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)

ALGER ACCÉLÈRE LES PRÉPARATIFS NÉCESSAIRES

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, dans le cadre des préparatifs en cours du 7e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation prévu à Alger en 2024, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère et de Sonatrach, les deux parties ont passé en revue l'état du marché mondial du gaz et les perspectives de son développement à court, moyen et long termes en sus des mécanismes à mettre en place pour permettre aux pays membres de planifier et de gérer de manière autonome les ressources gazières, note le communiqué. La rencontre était une opportunité pour examiner les derniers travaux de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) relevant du GECF, et dont le siège est abrité par l'Algérie après la décision prise lors des travaux du 6e sommet du Forum tenu à Doha (Qatar) en 2022. Le GRI se veut un cadre de coopération scientifique et technologique entre les pays membres et un instrument de collaboration avec les instituts similaires à travers le monde. Il constitue également une voie pour le développement professionnel des experts des pays membres à travers l'organisation de sessions de formation, de rencontres et d'ateliers en la matière. Le Forum entend soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et gérer de façon autonome leur développement durable efficace qui tienne compte des exigences environnementales en utilisant et en préservant les ressources du gaz naturel pour l'intérêt de leurs peuples. Il vise à mettre en place un mécanisme de dialogue entre producteurs et consommateurs de gaz, à même de stabiliser et de sécuriser l'offre et la demande sur les marchés mondiaux de gaz naturel.

Y. B.

L'ULTIMATUM DE LA CEDEAO A EXPIRÉ, L'ESPACE AÉRIEN FERMÉ

Le Niger baigne dans l'incertitude

L'ultimatum de la Cedeao exigeant le rétablissement du Président du Niger renversé a pris fin hier. Et il n'aura pas produit d'effets positifs. Seule réponse de la junte militaire désormais au pouvoir : la fermeture de l'espace aérien. «Toute tentative de violation de l'espace aérien » entraînera « une riposte énergique et instantanée », ont prévenu les putschistes. Hier, quelque 30.000 partisans du coup d'Etat se sont livrés à une démonstration de force dans le plus grand stade du Niger à Niamey. «Face à la menace d'intervention qui se précise à partir des pays voisins, l'espace aérien nigérien est fermé [...] jusqu'à nouvel ordre », a ainsi indiqué dimanche soir un communiqué du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP, qui a pris le pouvoir). Ce communiqué a été publié peu avant l'expiration de l'ultimatum adressé le 30 juillet par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest aux militaires pour rétablir dans ses fonctions le président Bazoum,

sous peine d'intervention armée. Que faire ? La Cedeao et la communauté internationale ne désespèrent pas. Elles continuent de multiplier les efforts pour trouver une solution diplomatique à la crise. La Cédéao se réunira jeudi à Abuja, capitale du Nigeria, pour un « sommet extraordinaire » sur le Niger, a annoncé hier l'organisation ouest-africaine. «Les dirigeants de l'organisation ouest-africaine se pencheront sur la situation politique et les récents développements au Niger », selon le communiqué de la Cédéao. Les chefs d'état-major de la région avaient même dessiné les « contours » de cette éventuelle intervention, mais elle n'a pas été déclenchée à l'issue de l'ultimatum, qui s'est achevé dimanche à minuit. Selon une source proche de la Cedeao, citée dans les colonnes de « Sud Ouest international », une intervention n'est pas envisagée à ce stade. Ainsi, en dépit d'une fin de non-recevoir des auteurs du coup d'État à ce jour, la voie du dialogue semble être toujours sur la table et les Etats-Unis, alliés du Niger, pourraient y participer, selon cette source. Plusieurs pays africains ont exprimé, ces derniers jours, leur rejet d'une intervention militaire. Les sénateurs du Nigeria, poids lourd de la Cedeao, ont appelé à renforcer « l'option politique et diplomatique ». L'Algérie, autre voisin du Niger et acteur majeur dans le Sahel, a estimé par la voix de son président Abdelmadjid Tebboune qu'une intervention serait une « menace directe » contre son pays.

Y.S.

MERAD : «LA LOCATION DES SIX BOMBARDIERS D'EAU A ÉTÉ PROLONGÉE»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné hier que « les incendies reviendront chaque année, et que ce sera à nous de savoir les affronter mais aussi faire en sorte de limiter du mieux possible les dégâts. ». Et d'annoncer que « malgré la cherté de la location des avions bombardiers d'eau, Abdelmadjid Tebboune n'a pas hésité à prolonger la présence de ces appareils sur le territoire national ». « Deux avions sont à Annaba, deux autres à Chlef et les deux derniers à Béjaïa. Il ne faut pas oublier que l'Algérie a aussi son propre avion pour lutter contre les feux de forêt en attendant d'en réceptionner trois autres. Des appareils que l'Etat a déjà payés et nous attendons que de petits détails soient réglés avant qu'ils ne nous soient livrés », a-t-il ajouté. Les avions bombardiers d'eau ont été loués chez une société basée au Chili.

R.N.

BOUKHALFA YAICI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CLUSTER ÉNERGIE SOLAIRE, À L'EXPRESS :

«Sonelgaz prévoit le lancement d'appels d'offres pour 6000 MW à court terme»

Le spécialiste en énergie solaire relève qu'il y a actuellement une accélération du déploiement des énergies renouvelables avec le 24 juillet dernier l'ouverture publique des plis techniques concernant la réalisation de 15 centrales photovoltaïques d'une capacité globale de 2000 MW et le lancement en novembre prochain d'un nouvel appel d'offres pour la réalisation d'installations photovoltaïques produisant au total 2000 MW.

Entretien réalisé par Khaled Remouche

● **L'Express : Quelle est l'appréciation du cluster énergie solaire Green Energy Cluster Algeria sur le lancement et les résultats de l'ouverture des plis techniques inhérente à l'appel d'offres 2000 MW organisée fin juillet par Sonelgaz ?**

Boukhalfa Yaici : Nous avons eu l'occasion de manifester la satisfaction du Cluster à la suite de l'ouverture des plis du 24 juillet 2023 à travers un communiqué que nous avons distribué aux médias locaux et internationaux. La satisfaction concerne primo la non-prolongation d'un délai supplémentaire pour le dépôt des offres et secundo la participation d'entreprises de droit algérien comme soumissionnaires, ce qui dénote un intérêt pour un nouveau domaine permettant soit une diversification, soit un renforcement. Les 15 lots ont été investis par ces entreprises locales à des niveaux différents et nous espérons que les résultats de la sélection technique puis la sélection par les offres financières puissent donner des gagnants qui vont permettre à ces entreprises d'entrer dans la phase de construction.

● **Comment sera financée la réalisation des centrales photovoltaïques d'une capacité globale de 2000 MW?**

C'est un point crucial pour la réussite du programme des EnR et de ces premières tranches. Il a été soulevé lors de l'audience accordée par le ministre de l'Energie et des Mines, M. Arkab, à notre Cluster à la fin du mois de Ramadhan passé. M. Arkab nous avait assuré que le financement de la tranche de 2000 MWc de février 2023 et de la tranche prévue au mois de novembre 2023 a été sécurisé par les pouvoirs publics. Cela se fera via Sonelgaz qui a été chargée de réaliser ce programme. Les premiers rounds vont se faire sous la forme de projets EPC (Engineering Procurement & Construction) où la sonelgaz va acheter des centrales solaires PV en clé en main auprès des entreprises de réalisation qui vont aussi s'occuper de l'ingénierie et de l'approvisionnement. Sonelgaz Energies Renouvelables, la filiale dédiée aux énergies renouvelables, va exploiter et maintenir ces centrales durant au moins 25 ans.

● **Un deuxième appel d'offre de même ampleur sera lancé l'automne prochain par Sonelgaz. Comment voyez-vous la contribution des acteurs du cluster dans le succès de ces deux programmes?**

C'est un vrai challenge pour toutes les parties prenantes dans le sens où il y a une accélération dans le déploiement du programme des énergies renouvelables en Algérie. Le challenge va être du côté de Sonelgaz qui doit réunir toutes les ressources nécessaires pour que les lots puissent être réalisés dans les délais et avec la qualité requise. Du côté des opérateurs, dont les acteurs du Cluster, il s'agit d'abord de réussir les premiers projets, ensuite de construire des stratégies destinées à gagner d'autres lots sur les prochains appels d'offres car il faut énormément de ressources. Le partenariat est un axe à privilégier. A cet effet, nous appelons les autres acteurs locaux à s'impliquer dans cette démarche et à commencer à travailler dès à présent pour se préparer au prochain appel d'offres qui doit intervenir en novembre 2023. Le volet industriel est un volet important qui doit être sérieusement pris en charge puisque nous aurons besoin de plusieurs millions de panneaux photovoltaïques, de centaines de milliers de tonnes de cuivre, d'acier, d'aluminium, de millions de composants et de plusieurs milliers d'équipements électriques entre autres. Avec une capacité industrielle actuelle de 300 à 350 MWc en panneaux solaires, cela ne représente que 17.5% pour le programme de 2000 MWc. Comme Sonelgaz annonce que l'année 2023 devrait voir le lancement de 6000 MWc, cela rend urgent une démarche qui doit faciliter l'implantation de nouvelles usines de production de panneaux solaires, de trackers, de transformateurs, etc. Combinées à une approche destinée à satisfaire le marché local et le marché régional, de nouvelles opportunités vont se créer et seront prêtes à être saisies par des investisseurs locaux et des investisseurs internationaux. Nous aurons aussi besoin de 4000 à 5000 intervenants par 1000 MWc dont 22% doivent être des emplois qualifiés (entre ingénieurs et techniciens supérieurs), ce qui fait plusieurs milliers de postes d'emploi à pourvoir en 2024 et en 2025. Des programmes de formation doivent être préparés pour des formations complémentaires pour les ingénieurs issus des universités et des personnels techniques et non techniques. La coordination de toutes les parties prenantes est nécessaire car le déploiement du programme des énergies renouvelables dans notre pays doit d'abord générer de la valeur ajoutée locale, de la création de nouvelles entreprises et des postes d'emploi. Notre cluster se mobilise pour être un facilitateur dans cette démarche.

● **Comment le cluster compte-t-il régler les problèmes des spécifications, de certification et des normes des équipements produits localement exigées par le cahier des charges?**

Concernant la certification et l'application des normes, elles sont opposables à tous les produits, qu'ils soient produits localement ou importés. Nous soutenons la création et la mise en place d'une infrastructure de qualité dédiée aux équipements solaires (panneaux solaires, onduleurs, structures, etc.) avec des laboratoires dédiés et des organismes d'évaluation de la conformité accrédités par ALGERAC. Ce que nous constatons, c'est que depuis plusieurs années et en raison de l'absence d'un marché dans le solaire, cette infrastructure de qualité n'est pas en place. Avec la revivification du programme des énergies renouvelables dans notre pays, nous attendons que le laboratoire du Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER), qui sera dédié aux tests des panneaux photovoltaïques, puisse être opérationnel rapidement. Pour le moment, nos fabricants sont obligés d'envoyer leurs panneaux solaires en Europe pour qu'ils puissent être certifiés. Cela coûte des devises et beaucoup de temps. Concernant le cahier des charges du programme de 2000 MWc, nous avons constaté qu'il y a plusieurs manques et des restrictions qui empêchent que des offres techniques et financières très compétitives puissent être proposées. Notre Cluster entend travailler ces différents aspects et soumettre des propositions à la rentrée sociale.

● **Quel sera l'apport du partenariat étranger dans la réalisation des projets de centrales photovoltaïques prévus par les deux programmes?**

L'apport du partenariat étranger va aider à aller vite dans la maîtrise de la réalisation de ce type de projets. N'oublions pas que la plus grande centrale solaire PV réalisée en Algérie ne fait que 60 MWc alors que la plus petite du programme de 2000 MWc fait 80 MWc. Nous aurons aussi des centrales à 220 MWc. Cela va avoir aussi pour effet la réduction des coûts. Le partenariat devrait aussi déborder sur le volet industriel avec la production de nouveaux composants et de nouveaux systèmes qui étaient auparavant importés. Le volet des services va être investi et très rapidement.

● **Pensez-vous que l'écosystème de la filière est actuellement favorable à l'investissement dans la formation, dans la production de panneaux solaires et des principaux équipements d'une centrale photovoltaïque?**

Aujourd'hui, on a en place quelques éléments qui donnent de la visibilité aux différentes parties prenantes en ce qui concerne le programme des énergies renouvelables en Algérie. Utiliser les EnR pour faire des économies en gaz naturel est une décision stratégique qui renseigne sur la place que vont prendre les EnR dans notre pays dans le moyen terme.

A long terme, le passage à l'hydrogène vert impliquera le recours aux énergies renouvelables. Charger Sonelgaz de déployer 15 000 MW d'ici 2035 est un bon moyen de verdir la production d'énergie électrique dans notre pays. Cela va permettre de réduire l'empreinte carbone du kWh produit en Algérie et de bénéficier aussi aux produits algériens exportés, principalement vers l'Union européenne.

L'existence d'un tissu industriel local est un autre élément qui permet de démarrer avec une base. L'existence à l'échelle nationale d'un grand nombre d'universités formant des ingénieurs dans plusieurs domaines, y compris le solaire, permet de répondre graduellement à la demande des entreprises en personnel formé et de qualité. Enfin, les conditions d'investissement se sont améliorées et le financement du programme est assuré par l'Etat. Tous ces éléments montrent que le choix des EnR commence à devenir un choix sans regret pour notre pays, et cela est important à signaler.

K. R.

SAÏD CHANEGRIHA :

Ecoles des cadets de la Nation : «Un véritable vivier des futures compétences»

Le Général d'Armée a affirmé que « ces résultats très positifs ont été obtenus, avant tout, grâce aux efforts des cadettes et des cadets et leur persévérance dans l'apprentissage des sciences, tout au long de l'année scolaire, puis grâce à l'intérêt accordé par le Haut Commandement de l'ANP aux écoles des cadets de la Nation...

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), une cérémonie de distinction en l'honneur des Cadets de la Nation, lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2023, indique un communiqué du MDN. « Suite aux remarquables résultats obtenus par les cadets de la Nation aux épreuves du baccalauréat et de l'enseignement moyen, session juin 2023, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé ce dimanche 06 août 2023, au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de distinction en l'honneur des cadets de la Nation, lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen », souligne le communiqué. Etaient présents à la cérémonie, « le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1re Région militaire, les Chefs de départements du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, les Directeurs et Chefs des services centraux, ainsi que les parents des élèves primés », précise la même source. «Ont été honorés, pour la circonstance, les cadets lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen qui ont obtenu respectivement des taux de réussite de 98,34% et 100% », note le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a tenu à « transmettre aux cadettes et cadets lauréats les félicitations de Monsieur le président de la République pour les excellents résultats obtenus par les écoles des cadets de la Nation, lors de cette session », adressant, à son tour, aux cadets ses « félicitations les plus sincères pour leur remarquable réussite ». « De prime abord, il m'est agréable de transmettre aux cadettes et cadets de la Nation, lauréats du baccalauréat et de l'enseignement moyen, au titre de la session de juin 2023, les félicitations de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour les excellents résultats obtenus par les écoles des cadets de la Nation, lors de cette session », a-t-il souligné. Je tiens à mon tour, a-t-il poursuivi, à « vous présenter mes félicitations les plus sincères pour cette réussite et, à travers vous, à tous vos camarades, qui ont réussi à décrocher ces deux diplômes. Cette réussite s'ajoute évidemment à la série de succès et de résultats positifs que l'ANP ne cesse d'enregistrer sur tous les plans et à tous les niveaux ». Par la même occasion, le Général d'Armée a affirmé que « ces résultats très positifs ont été obtenus, avant tout, grâce aux efforts des cadettes et des cadets et leur persévérance dans l'apprentissage des sciences, tout au long de l'année scolaire, puis grâce à l'intérêt accordé par le Haut Commandement de l'ANP aux écoles des cadets de la Nation ». «Ces résultats très positifs sont le fruit de vos efforts et de votre persévérance dans l'apprentissage des sciences, tout au long de l'année scolaire. Par ailleurs, ils ont été obtenus à la faveur de l'intérêt réservé par le Haut Commandement de l'ANP aux écoles des cadets de la Nation, considérées comme un pilier fondamental de notre appareil de formation militaire que nous tenons à améliorer et à adapter en permanence aux nouvelles évolutions, d'autant plus que ces écoles constituent le véritable vivier des futures compétences, imprégnées de connaissances et imbues des valeurs nationales de notre pays », a-t-il ajouté. « A la fin de la cérémonie, l'occasion a été donnée à un Cadet et à une Cadette de prononcer deux allocutions au nom de leurs camarades, avant que Monsieur le Général d'Armée ne prenne une photo souvenir avec les Cadets honorés et leurs familles », conclut le communiqué du MDN.

Y. B.

LA PROTECTION DES DROITS DU CITOYEN PORTÉE AU PREMIER PLAN DU POUVOIR JUDICIAIRE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi, a affirmé que la protection des droits du citoyen était en tête des priorités du pouvoir judiciaire, expliquant la nécessité de « se dresser avec fermeté » face à quiconque tenterait de porter atteinte à ces droits. A l'occasion de l'installation de la nouvelle présidente de la Cour d'Alger, Mme Guellati Douniazad, et du procureur général, M. Boudjemâa Lotif, M. Tabi a affirmé que « la protection du droit du citoyen à la sécurité, à la santé et à l'alimentation vient en tête des priorité du pouvoir judiciaire ». Tabi a prévenu, à ce titre, que le pouvoir judiciaire se dresse, ainsi, « avec fermeté face à quiconque tenterait de porter atteinte à ces droits, à l'instar de ce qu'ont fait certains individus irresponsables et saboteurs qui étaient derrière d'horribles accidents de la circulation, les feux de forêt, la hausse injustifiée des prix de certaines marchandises et la pénurie d'autres marchandises ». Le ministre a également réitéré le souci des autorités d'ériger la Justice en « Justice citoyenne, avec tout ce que ce terme sous-entend comme significations, sens et dimensions ». Tabi a souligné l'importance que la Justice soit « moderne et de proximité et fonctionne avec les normes de qualité, avec la facilité d'y recourir ». Ce qui repose avant tout, dit-il, sur l'approche basée sur le rapprochement du citoyen. Le ministre a souligné également l'importance de l'adaptation de la législation de sorte à faire face à certains types de criminalité dangereuse, et en même temps plus cohérente avec les conventions internationales ratifiées. **R.N.**

DÉCÈS DU MOUDJAHID, GÉNÉRAL-MAJOR À LA RETRAITE, DIB MEKHLOUF

Tebboune et Chanegriha présentent leurs condoléances à sa famille

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du Moudjahid, le Général-Major à la retraite et l'ancien commandant de la Garde républicaine, Dib Makhlouf, décédé dimanche dernier. De son côté, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP a également présenté en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt de sa profonde compassion, priant Allah Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreu- ve », lit-on dans un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). **R.N.**

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. BRAHIM MERAD, LE SOULIGNE :

Le chef de l'Etat s'attache à accompagner les familles des victimes des incendies

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, à Timimoun, les condoléances à la famille du martyr du devoir national Benhemmi Mustapha, un des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) tombé en martyr en accomplissant sa noble mission lors des opérations d'extinction des feux. Accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaoutar Krikou, le ministre de l'Intérieur a remis à la famille de ce martyr, l'aide décidée par le Président Tebboune au profit des victimes des derniers incendies qui ont touché nombre de wilayas du pays. Le ministre a salué le rôle important de l'ANP dans la sauvegarde de la stabilité du pays, soulignant la complémentarité entre l'Armée nationale populaire et le citoyen, qui s'est manifestée notamment dans les différentes crises que l'Algérie a connues. Il a en outre souligné que l'Etat est disposé à prendre en charge toutes les familles qui ont perdu leurs enfants lors de ces incendies, vu l'intérêt accordé par le président de la République aux martyrs des incendies parmi les éléments de l'ANP et le peuple algérien en général. Dans une déclaration à la presse, M. Merad a indiqué que l'Etat algérien a recensé, en peu de temps, toutes les pertes et a pu éteindre les incendies, en seulement trois jours, un délai que même certains pays européens développés n'ont pu réaliser. Le ministre a réitéré, à cette occasion, « l'attachement du président de la République à accompagner les familles de toutes les victimes jusqu'à ce qu'elles surmontent cette épreuve » et à « exprimer, en pareilles circonstances, sa solidarité et son soutien aux citoyens ». Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a déclaré que le « martyr Benhemmi Mustapha est l'exemple parfait du jeune soucieux de la stabilité et de la protection de son pays ». A l'issue de la visite, la Fatiha du Saint Coran a été récitée par un groupe d'imams et de notables de la région à la mémoire du martyr du devoir, feu Benhemmi Mustapha. **R.N.**

L'AFRIQUE PLOIE SOUS LE POIDS DE LA DETTE SOUVERAINE EXCESSIVE

Avec une dette publique actuelle estimée à 546 milliards de dollars, le continent africain aura du mal à financer ses projets. La dette souveraine de l'Afrique devrait demeurer élevée à environ 65% en 2023 et 2024. Les 546 milliards de dettes représentent un quart du PIB du continent et dépassent le montant des recettes annuelles globales estimées à 501 mds de dollars. La dette publique brute aurait doublé en pourcentage du PIB, et ce, en l'espace de dix ans (entre 2010 et 2020) en passant de 36% à 70%. C'est ce que révèle la Banque africaine de développement en appelant tout de même à une meilleure capacité de gestion de la dette et à la prudence en matière de finances publiques, tout en intensifiant les efforts de mobilisation de recettes supplémentaires. Lors d'une session de formation sur la gestion de la dette octroyée aux représentants de 45 pays africains, le directeur de la gouvernance et de la gestion financière de la BAD, Abdoulay Coulibaly, a souligné que «les pays africains continuent à faire face aux défis liés à la faiblesse des recettes fiscales, aux flux financiers illicites et aux faibles capacités de gestion des finances publiques, en particulier de la gestion de la dette publique». La crise sanitaire, les changements climatiques et les pressions financières liés aux conflits et à l'insécurité sont, selon ce responsable, des facteurs qui ont accentué l'incapacité des pays africains à répondre efficacement au défi de développement et de réduction de la pauvreté. Dans un autre registre lié aux performances économiques par région, un rapport de la BAD sur l'Afrique centrale relève une accélération du rythme de croissance passant à 5% en 2022 contre 3,4% en 2021. «Ce regain de l'activité économique a été porté par les cours favorables des matières premières, surtout dans une région qui compte des exportateurs nets de pétrole brut, de minéraux et autres produits de base. Le taux de croissance de la région est supérieur à celui de la moyenne africaine et devrait s'établir à 4,9% en 2023 et 4,6% en 2024». Cette région de l'Afrique a aussi mieux géré le rythme de l'inflation en enregistrant un taux de 6,7% en 2022 contre 8,2% en Afrique du Nord, 12,6% en Afrique australe, 17% en Afrique de l'Ouest et 28,9% en Afrique de l'Est. L'Afrique centrale affiche également la meilleure performance en matière budgétaire avec le plus faible déficit enregistré sur le continent. **Y. S.**

Importations espagnoles de gaz : l'Algérie dans le peloton de tête des fournisseurs

Selon un rapport de la Corporation des réserves stratégiques de produits pétroliers (Corse), relevant du ministère espagnol de la Transition écologique, en plus du transfert régulier de gaz via le Medgaz, Sonatrach avait réactivé dès le mois d'avril l'envoi de méthaniers vers l'Espagne, par rapport aux mois précédents...

Les exportations de gaz algérien vers l'Espagne sont en hausse. L'Algérie consolide ainsi sa position en tant que principal fournisseur de gaz naturel à la péninsule ibérique, après avoir été à nouveau en tête des exportateurs de gaz en juillet, avec un total de 9106 gigawattheures (GWh). Cela correspond à 28,7% de la demande mensuelle espagnole, selon les données du dernier bulletin de l'opérateur espagnol de gestion des infrastructures énergétiques «Enagás», reprises par la presse locale. Ainsi, au cours des sept premiers mois de l'année, l'Algérie a fourni plus de 59 100 GWh au pays, pour couvrir 25% de la demande totale espagnole jusqu'en juillet 2023. L'Algérie devance ainsi la Russie qui, avec 49 909 GWh, a fourni 21,1% de la demande espagnole de gaz naturel en 2023, après avoir également été la deuxième principale source de gaz arrivant dans le pays en juillet, avec 8 764 GWh, soit 27,6% du total, selon Europa Press. Les Etats-Unis arrivent en troisième position, au mois de juillet et au cours des sept premiers mois de 2023, avec 19,1% de la demande totale cette année, devant le Nigeria, avec 13,9%. L'Algérie avait récupéré, en avril, la première place de fournisseur gazier de l'Espagne, devant les Etats-Unis et la Russie, une position consolidée durant le mois de mai, avec 9824 gigawattheures (GWh), soit 28,3% du total des importations espagnoles, avec une croissance de 8% sur un an. Selon un rapport de la Corporation des réserves stratégiques de produits pétroliers (Corse), relevant du ministère espagnol de la transition écologique , en plus du transfert régulier de gaz via le Medgaz, Sonatrach avait réactivé dès le mois d'avril l'envoi de méthaniers vers l'Espagne, par rapport aux mois précédents, avec la plus grosse expédition de gaz en 16 mois, totalisant 31% du total de gaz provenant d'Algérie. **Y. S.**

Le ministre du Commerce attendu aujourd'hui en Ouganda

Le ministre du Commerce, M. Tayeb Zitouni, prendra part aujourd'hui en Ouganda aux travaux du deuxième congrès interafricain du café pour le groupe des pays du 25. « Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Commerce prendra part aux travaux de ce congrès durant lequel les pays producteurs du café discuteront des défaits majeurs de ce marché et le développement des échanges de ce produit dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) » assure un communiqué du ministère.
R. E.

UNE DÉLÉGATION DU GROUPE MALAISIEN «LION» CHEZ ARKAB

Les opportunités d'investissement en Algérie passées en revue

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, dimanche à Alger, une délégation du groupe malaisien "Lion", conduite par le PDG du Groupe, Tan Sri Datuk Seri Utama William Cheng avec lequel il a passé en revue les opportunités d'investissement, notamment en matière d'exploitation des ressources minières, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont passé en revue "les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises du secteur de l'Energie et des Mines et le Groupe malaisien +Lion+, notamment en matière d'exploitation des ressources minières à l'instar de l'aluminium et les minerais de fer pour l'exploitation industrielle", précise la même source. A ce propos, le Groupe malaisien a affiché "sa volonté d'explorer les opportunités d'investissement et de réalisation de projets industriels dans le domaine de l'industrie de l'aluminium et l'industrie sidérurgique en Algérie", a ajouté la même source. Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat dans de nombreux domaines d'intérêt commun, notamment dans le cadre de "la stratégie du Groupe malaisien visant à réaliser des projets industriels structurants en Algérie", conclut le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. **Y. B.**

Pétrole: le bénéfice net d'Aramco chute de 38% au 2e trimestre

Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé lundi un bénéfice net de 30,08 milliards de dollars au deuxième trimestre, en forte baisse par rapport à la même période en 2022, en raison d'un recul des prix du pétrole ces derniers mois.

Cette chute de 38% sur un an intervient après une baisse de 19,25% au premier trimestre. «La diminution reflète principalement l'impact de la baisse des prix du pétrole brut et de l'affaiblissement des marges de raffinage et de produits chimiques », a ajouté Aramco, détenu en grande partie par l'Etat saoudien, dans un communiqué. «Nos bons résultats reflètent notre résilience et notre capacité à nous adapter aux cycles du marché », a toutefois déclaré le PDG d'Aramco, Amin Nasser. «Nous continuons à démontrer notre capacité à répondre aux besoins de nos clients dans le monde entier avec des niveaux de fiabilité élevés. Pour nos actionnaires, nous avons l'intention de commencer à distribuer notre premier dividende lié à la performance au cours du troisième trimestre », a-t-il encore dit. Aramco, comme d'autres mastodontes du secteur, avait dégagé des bénéfices records l'année dernière avec l'envolée des prix de l'or noir liée à la guerre en l'Ukraine, mais aussi à la reprise économique post-Covid.

Les prix du pétrole ont été plombés ces derniers mois face notamment au risque de récession à travers le monde qui pèse sur les perspectives de la demande. Les cours du brut sont toutefois légèrement remontés ces derniers jours en raison du ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis mais aussi de la stratégie de réduction de la production mise en place par des pays exportateurs, Arabie saoudite en tête. Premier exportateur de brut au monde, le royaume avait annoncé en avril une réduction de sa production de 500.000 barils par jour (bpj), dans le cadre d'une action coordonnée avec d'autres puissances pétrolières pour doper les prix.
Y. B.

Constantine /Parc citadin du Bardo : un exutoire pour les familles en mal de distractions

Le parc citadin du Bardo de la ville de Constantine est un véritable exutoire pour les familles en mal de distractions, se sont accordés de nombreux visiteurs rencontrés sur place. Rouvert après 20 ans de fermeture, ce parc urbain, réalisé sous le pont féerique de Sidi Rached qui se caractérise par ses deux virages (une conception rare), fait l'actualité à Constantine, son ouverture ayant ravi la population locale privée de divertissements.

Marqué par une affluence importante, le parc du Bardo a "métamorphosé" le sens de la saison estivale à Constantine et le souci de trouver un endroit où aller en été ne se pose plus pour les Constantinois car tout le monde trouve son compte dans cet espace, des plus petits aux plus exigeants. Des centaines de visiteurs (parents et enfants particulièrement) se rendent quotidiennement à ce lieu de distraction disposant de toutes les commodités nécessaires à la détente pour les enfants, les adultes, les personnes âgées et les sportifs également. S'étendant sur près de 70 hectares, ce parc qui offre un panorama splendide avec une vue sur toute la ville du Vieux Rocher, est fréquenté par la majorité des familles constantinoises qui y trouvent le confort d'une "récréation des plus agréables", estime Malika, une mère de famille qui s'y rend tous les jours pour respirer l'air pur et voir ses enfants jouer dans la nature ou dans l'espace de jeu ouvert récemment. Selon Fadia, une mère de famille rencontrée dans ce parc, une virée presque quotidienne dans ce lieu de détente est devenue une "habitude" pour ses enfants qui ne veulent aller nul part ailleurs". "Pour moi et ma mère, cette balade nous fait énormément plaisir car elle nous permet de marcher, de prendre de l'air et de rompre avec le rythme de vie infernale", a-t-elle confié. De son côté, Nazim et sa famille qui viennent régulièrement au parc du Bardo, disent y trouver beaucoup de plaisir. C'est la première fois, a-t-il concédé, que ses enfants ne le pressent pas à aller à la plage, d'ailleurs, a-t-il ajouté, "on doit partir en vacance à l'étranger d'ici quelques jours, mais cela ne les passionne pas comme avant, le leitmotiv que j'entends tous les jours c'est : est-ce qu'on ira aujourd'hui au Bardo ?". Considéré comme un site historique et touristique de la ville de Constantine, le parc dont la réputation a dépassé les limites locales, attire aussi les familles des autres wilayas et même

NEW PROJECTS IN ALGERIA. Le parc du Bardo, CONSTANTINE.

les membres de la communauté nationale établie à l'étranger qui ont eu vent de la splendeur de l'endroit et n'ont pas hésité à venir le visiter. Pour leur part, Saida et Faten, originaires de Sétif, sont venues avec leurs familles apprécier le paysage de ce parc citadin qui a attiré aussi Meriem et Ryma, deux sœurs de la wilaya de Batna habitant à l'étranger, qui se sont dites "impressionnées" par l'originalité de l'endroit qui offre les moyens de détente pour tous avec son paysage splendide et les structures de loisirs (airs de jeu, circuits de randonnées, espaces de récréations en plus d'une multitude des structures de services). "Ce parc citadin pouvant accueillir un peu plus de 10.000 visiteurs, ouvre ses portes dans l'après-midi et ne ferme qu'à la sortie du dernier visiteur la nuit", a assuré le gestionnaire de l'espace, Samir Messili, qui a fait part, dans ce cadre, de la mise en place d'un dispositif de sécurité performant permettant aux familles de rester à l'aise et d'apprécier pleinement leurs sorties. Selon le même responsable, ce parc disposant de tous les espaces nécessaires et commodités essentielles pour le divertissement de toutes les catégories, sera prochainement doté davantage de jeux pour enfants. Il a en outre fait part de l'élaboration, de concert avec les associations et institutions s'intéressant aux jeunes et enfants, d'un programme de distractions et de loisirs pour divertir d'avantage les nombreuses familles qui s'y rendent régulièrement. Ce haut lieu de détente avait été réhabilité dans le cadre d'une opération de rénovation lancée par la direction de l'Administration locale DAL au titre des efforts de valorisation du patrimoine de l'ancienne ville en vue de redynamiser l'activité commerciale, touristiques et artisanale.

Y.B. et APS

TIZI-OUZOU : RÉHABILITATION DE TOUTES LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de nombreuses écoles ont été engagés. Dans cetaines communes, ils tirent même à leur fin comme c'est le cas au sein de l'école Azem-Dahmane où la structure a été revue de fond en comble, à l'école base 3 Bouzeguène de la nouvelle-ville et à l'école Khiali de Boukhalfa. L'APC a aussi entamé des travaux de réhabilitation des cours des écoles Oukaci-Boualem et Haouchine-Mohand-Ouamar à la nouvelle ville, de celle du pôle d'excellence et celle des frères Alioua à Hasnaoua et Sidi-Maamar-Hocine de Bouhinoun. De nombreuses cantines scolaires des écoles Sidi-Maamar-Hocine et Sidi-Maamar-Mohammed du village de Bouhinoun, Aimène-Said et Frères Belhocine de Tala Alem feront aussi peau neuve et offriront des repas aux élèves dans un cadre agréable. Toujours dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les services de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou ont enregistré, durant le mois de juillet dernier,151 accidents qui ont fait 6 morts et 223 blessés, indique un communiqué de la direction locale de ce corps. Le bilan fait ressortir 18 accidents de plus qu'au mois de juin où 133 accidents avaient fait 142 blessés et un décès. Depuis le 1er janvier de cette année, 933 accidents recensés ont fait 1.058 blessés et 15 morts. Comparativement à la même période de 2022, 2023 a été moins meurtrier. Et pour cause, en 2022, il a été enregistré 949 (+16) accidents qui ont provoqué la mort de 19 (+4) personnes et fait 1.100 (+42) blessés conclut le même communiqué. De leur côté, dans un communiqué, les services de la Sûreté de wilaya font état de 41 accidents enregistrés durant la même période au cours desquels 2 personnes ont trouvé la mort et 56 autres ont été blessées. «Les deux-roues ont provoqué en milieu urbain 8 accidents qui ont fait 09 blessés», conclut le document.

R.R.

Jijel : «randonnée à vélo» pour découvrir la beauté de la région

Pas moins de 50 cyclistes ont participé, samedi dernier à Jijel, à la 6ème édition de la manifestation « Randonnée à vélo » qui réunit des cyclistes de plusieurs communes de la wilaya hôte ainsi que des invités d'honneur venus de wilayas voisines. Organisée par l'association Es-Safir pour les voyages, en coordination avec les Assemblées populaires communales (APC) de Chahna et de Taher, sous la supervision de la direction du tourisme et de l'artisanat, la randonnée empruntera des routes et des sentiers de montagne sur 17 km. Les participants, de tous âges ont allié le sport au tourisme en découvrant « les paysages enchanteurs et la beauté à couper le souffle des montagnes jijeliennes, en particulier dans le voisinage des communes de Chahna et de la région la d'Ain Bachelot (Taher), a indiqué le secrétaire général de l'association organisatrice, Karim Touil.choisi pour itinéraire touristique un parcours « pittoresque » de sorte à faire découvrir aux participants la beauté de la région, surtout connue pour sa côte. Rappelant que cette randonnée à vélo, placée sous le slogan « ton vélo, un moyen de découvrir ton pays », rassemble 50 cyclistes amateurs de différentes communes de la wilaya, mais aussi de wilayas voisines telles que Sétif et Bordj Bou Arreridj, M. Touil a fait savoir que le but recherché est de mettre en valeur des sites naturels attrayants et de faire connaitre des sentiers montagneux qui peuvent être ajoutés au tourisme balnéaire dans la wilaya. Cette activité est aussi l'occasion pour les participants d'en savoir davantage sur la riche histoire de la région, en particulier sur les montagnes de Chahna qui ont été le théâtre de nombreuses batailles contre le colonisateur français. L'association prévoit de mener des activités récréatives et touristiques tout au long de l'année pour enrichir la panoplie d'attractions touristiques dans la wilaya de Jijel, selon M. Touil.

APS

Tipaza : les agriculteurs sinistrés appelés à soumettre leurs demandes d'indemnisation

Les autorités de la wilaya de Tipaza ont appelé tous les agriculteurs touchés par les récents incendies forestiers dans la région à se rapprocher des services de la commune pour déposer leurs dossiers afin de bénéficier des indemnisations. Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur Facebook, la wilaya a déclaré «tous les agriculteurs touchés par les incendies de forêt survenus dans la wilaya au cours du mois de juillet dernier sont invités à se rendre aux services municipaux de leur lieu de résidence (dans les plus brefs délais) afin de déposer des dossiers

de demande d'indemnisation pour les dommages causés par ces incendies.» La même source a précisé que «les personnes touchées doivent être accompagnées de tous les documents justificatifs auprès du bureau du Secrétariat général de la commune.»

R. R.

MISER SUR LA SÉCURITÉ S

PROPAGATION DES GAS

Forte chaleur, humidité et hygiène modifiée augmenteraient la prolifération des bactéries et le risque de contamination des aliments ! Les gastro-entérites sont dues à des virus, des bactéries ou des parasites.

Le système digestif peut être affecté par la chaleur et la déshydratation. Par conséquent, des diarrhées plus ou moins importantes peuvent survenir. Ce dérèglement peut aussi entraîner des vomissements ou un sentiment de nausées.

Selon des études, la canicule favorise la prolifération de bactéries et affaiblit aussi les défenses de l'organisme. Lors de longues périodes de chaleur, davantage de personnes souffrent d'infections gastro-intestinales ainsi que d'inflammations intestinales chroniques. Le risque d'infection d'un de ces deux organes croît du reste de 4,7 % par jour de canicule, selon Des chercheurs zurichois qui ont étudié le sujet. L'équipe de chercheurs a analysé les admissions à l'USZ l'Hôpital universitaire de Zurich pour de tels problèmes de ventre entre 2001 et 2005. Ils ont pris en charge plus de 1500 cas d'infections gast ro-intestinales ou d'inflammation intestinale chronique. Ces chercheurs dont les travaux ont été publiés dans l'« American Journal of Gastroenterology ».

La gastro n'est donc pas qu'une maladie hivernale, mais elle n'a pas les mêmes causes été et hiver : « En hiver, les gastro-entérites sont plutôt de type viral : on les contracte à cause de l'exposition à un virus qui se transmet parce qu'on n'aère pas assez, qu'on est plus confiné. En été, par contre, des infections dues à des bactéries, telles que la salmonelle, le streptocoque ou encore le staphylocoque, sont plus courantes. » expliquent les spécialistes.

Il faut dire que la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la sécurité alimentaire sont inextricablement liées. Les aliments insalubres créent un cercle vicieux de maladies et de malnutrition, touchant particulièrement les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées et les malades.

600 MILLIONS DE PERSONNES MALADES CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE À CAUSE D'ALIMENTS CONTAMINÉS

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS) 600 millions de personnes, soit près d'une sur 10 dans le monde, tombent malades chaque année après avoir consommé des aliments contaminés, 420 000 en meurent et il en résulte la perte de 33 millions d'années de vie en bonne santé .

Les aliments insalubres représentent un manque à gagner d'environ 110 milliards de dollars , par an pour les pays à revenu faible et intermédiaire, du fait des pertes de productivité et des dépenses de santé qui en découlent.

Les enfants de moins de 5 ans supportent 40 % de la charge de morbidité imputable aux maladies d'origine alimentaire et 125 000 en meurent chaque année.

Les maladies d'origine alimentaire entravent le développement socio-économique en sollicitant lourdement les systèmes de soins de santé, et en portant préjudice aux économies nationales, au tourisme et au commerce.

LES PRINCIPALES MALADIES D'ORIGINE ALIMENTAIRE ET LEURS CAUSES

Les maladies d'origine alimentaire sont généralement infectieuses ou toxiques par nature et provoquées par

des bactéries, des virus, des parasites ou des substances chimiques qui pénètrent dans l'organisme par le biais d'aliments ou d'eau contaminée.

Les agents pathogènes d'origine alimentaire peuvent provoquer des diarrhées graves ou des infections débilitantes, dont la méningite.

La contamination chimique peut entraîner un empoisonnement grave ou des maladies à long terme comme le cancer. Les maladies d'origine alimentaire risquent de conduire à une incapacité durable, voire à la mort. Les aliments crus d'origine animale, les fruits et les légumes contaminés par des déjections, ainsi que les crustacés crus contenant des biotoxines marines sont autant d'exemples d'aliments impropres à la consommation.

LES BACTÉRIES INCRIMINÉES

Salmonella, Campylobacter et Escherichia coli entérohémorragique figurent parmi les agents pathogènes d'origine alimentaire les plus courants qui touchent des millions de personnes chaque année et s'accompagnent de conséquences graves, voire mortelles. Fièvre, maux de tête, nausées, vomissements, douleurs abdominales et diarrhée en sont les symptômes. Les flambées de salmonellose sont notamment provoquées par les œufs, la volaille et autres produits d'origine animale. Les infections à Campylobacter sont principalement causées par le lait cru, la volaille crue ou pas assez cuite et d'autres boissons. L'Escherichia coli entérohémorragique est associée au lait non pasteurisé, à la viande pas assez cuite ainsi qu'aux fruits et aux légumes frais.

L'infection à Listeria entraîne des fausses couches chez les femmes enceintes ou le décès des nouveau-nés.

Bien que l'occurrence de la maladie soit relativement faible, les conséquences graves et parfois fatales, notamment chez les nourrissons, les enfants et les personnes âgées comptent parmi les infections d'origine alimentaire les plus graves. On retrouve la Listeria dans les produits laitiers non pasteurisés et plusieurs denrées alimentaires prêtes à consommer ; elle peut se développer à des températures réfrigérées.

Le bacille Vibrio cholerae infecte les personnes par de l'eau ou des aliments contaminés. Les symptômes sont notamment des douleurs abdominales, des vomissements et une abondante diarrhée aqueuse, lesquels peuvent conduire à une grave déshydratation, voire entraîner la mort. Le riz et plusieurs variétés de fruits de mer ont été impliqués dans des flambées de choléra.

Les antimicrobiens, comme les antibiotiques, sont essentiels pour traiter les infections provoquées par des bactéries. Cependant, leur utilisation abusive ou excessive dans la médecine vétérinaire et humaine est à mettre en corrélation avec l'urgence et la propagation de bactéries résistantes, qui rendent le traitement des maladies infectieuses inefficace chez les animaux et les êtres humains. Les bactéries résistantes pénètrent dans la chaîne alimentaire par le biais des animaux (la Salmonella via les poulets). La résistance antimicrobienne est l'une des principales menaces auxquelles est confrontée la médecine moderne.

LES INFECTIONS À NOROVIRUS ET LES PARASITES

Les infections à norovirus se caractérisent par des nausées, des vomissements irrépressibles, une diarrhée aqueuse et des douleurs abdominales. Le virus de l'hépatite A peut provoquer des maladies du foie de longue durée et a généralement pour vecteur les fruits de mer crus ou pas assez cuits ou d'autres produits crus contaminés. Les personnes infectées qui manipulent les aliments sont souvent la source de la contamination alimentaire. D'autre part, certains parasites comme les tré-

matodes liés à la
poissons ne sont tra
mentation. D'autre
coccus spp ou Tae
infecter les personn
ou le contact direct
D'autres encore – A
dium, Entamoeba h
dia– pénètrent dan
taire par l'eau ou
contaminer les proc
De leurs côtés, les p
tieux composés d
uniques au sens où
des formes spécifi
neurodégénérative
thie spongiforme
maladie de la vach
maladie à prions qu
a pour corollaire sa
la maladie de Creut
La consommation
contenant des parti
par exemple du tis
mode de transmissi
du prion aux êtres h

LES PRODUITS MIS EN CAUSE

Les plus préoccupa
sont les toxines d'o
les polluants envir
toxines d'origine n
nent les mycotoxi
marines, les glycosi
et les toxines prése
champignons. Les
comme le maïs ou l
contenir un taux él
comme l'aflatoxine
Une exposition à lo
turber le système
développement nor
un cancer.

Les polluants orga
sont des composés
dans l'environnem
humain. Les exemp
dioxines et les po
qui sont des sou
rables issus des pr
et de l'incinératio
sont présents dans
l'échelle mondiale
dans les chaînes
males. Les dioxin
toxiques et peuvent
blèmes en matière
tive ou de dével
atteinte au système
rer les hormones et
cer.

Les métaux lourds
cadmium et le m
des lésions neurol
La contamination d
métaux lourds se
ment via la polluti
et du sol.

LA CHARGE DI D'ORIGINE AL

Le fardeau des ma
mentaire pour la
bien-être et l'écon
sous-estimé du fait
tion et de la difficul
liens de cause à effe
nations des aliment
mort qu'elles provo
En 2015 l'OMS av
port sur les estima
mondiale de morbi
dies d'origine alim
rapport, cette cha
agents transmis par
téries, virus, parasi
duits chimiques) au

SANITAIRE DES ALIMENTS

TRO-ENTÉRITES EN ÉTÉ

consommation de
ansmis que par l'ali-
es comme Echino-
nia solium peuvent
nes via les aliments
t avec les animaux.
scaris, Cryptospori-
histolytica ou Giar-
s la chaîne alimen-
le sol et peuvent
duits frais.
orions, agents infec-
e protéines, sont
ils sont associés à
iques de maladies
es. L'encéphalopa-
bovine (ESB ou «
ne folle ») est une
i touche le bétail, et
variante humaine –
tzfeldt-Jakob (MCJ).
de produits bovins
es à risque spécifié,
ssu cérébral, est le
on le plus probable
humains.

S CHIMIQUES

ants pour la santé
origine naturelle et
ronnementaux. Les
naturelle comprend
nes, les biotoxines
ides cyanogéniques
entes dans certains
aliments de base
es céréales peuvent
evé de mycotoxines
e et l'ochratoxine.
ng terme peut per-
immunitaire et le
rmal, ou provoquer

niques persistants
s qui s'accumulent
ment et le corps
les connus sont les
olychlorobiphényles
s-produits indési-
ocessus industriels
n des déchets. Ils
l'environnement à
e et s'accumulent
alimentaires ani-
es sont fortement
t entraîner des pro-
de santé reproduc-
oppement, porter
e immunitaire, alté-
provoquer un can-

comme le plomb, le
ercure provoquent
ogiques et rénales.
des aliments par les
produit principale-
on de l'air, de l'eau

ES MALADIES
IMENTAIRE

ladies d'origine ali-
santé publique, le
omie a souvent été
de la sous-notifica-
lté pour établir des
t entre les contami-
s et la maladie ou la
oquent.
ait élaboré un rap-
ations de la charge
dité due aux mala-
mentaire. Selon ce
arge est due à 31
r les aliments (bac-
tes, toxines et pro-
ux niveaux mondial

et régional.
Le rapport établi en 2018 par la Banque mondiale sur le poids économique des maladies d'origine alimentaire estime que les pertes de production annuelles dues à ces maladies dans les pays à revenu faible et intermédiaire s'élèvent à 95,2 milliards de dollars US, et le coût annuel des traitements à 15 milliards de dollars US.

LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS, UNE NÉCESSITÉ

La salubrité des approvisionnements alimentaires conforte les économies nationales, le commerce et le tourisme, contribue à la sécurité sanitaire des aliments et à la sécurité alimentaire, et sous-tend le développement durable. L'urbanisation et les changements d'habitudes en matière de consommation, y compris en matière de voyages, ont eu pour effet d'accroître le nombre d'acheteurs ou de consommateurs d'aliments préparés dans des lieux publics. La mondialisation a incité les consommateurs à demander davantage de produits diversifiés, ce qui s'est traduit par une chaîne alimentaire mondiale de plus en plus complexe et longue. À mesure que la population mondiale s'accroît, l'intensification et l'industrialisation de l'agriculture et de la production animale destinées à satisfaire une demande alimentaire croissante suscitent à la fois des opportunités et des défis pour la sécurité sanitaire des aliments. Le changement climatique devrait aussi avoir une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments. Ces défis alourdissent la responsabilité qui pèse sur les producteurs de denrées alimentaires et les intermédiaires à l'égard de la sécurité sanitaire des aliments. Des incidents locaux peuvent rapidement dégénérer en urgence internationale vu la vitesse et la distribution des produits et leur étendue. Au cours de la dernière décennie, tous les continents ont connu de graves flambées de maladies d'origine alimentaire, souvent amplifiées par un commerce mondialisé. En 2017-2018, une contamination par Listeria monocytogenes de viande prête à consommer a ainsi entraîné 1060 cas de listériose et 216 décès en Afrique du Sud. Les produits contaminés ont été exportés dans 15 autres pays africains, ce qui a nécessité l'adoption de mesures de gestion du risque à l'échelle internationale.

DES ALIMENTS SAINS : UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

Les aliments impropres à la consommation constituent une menace pour la santé dans le monde, qui met en péril tout un chacun. Les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique sont particulièrement vulnérables. Chaque année, 220 millions d'enfants contractent des maladies diarrhéiques et 96 000 en meurent. Les aliments impropres à la consommation créent un cercle vicieux de diarrhées et de malnutrition menaçant l'état nutritionnel des plus vulnérables.
Les pouvoirs publics devraient ériger la sécurité sanitaire des aliments en priorité de santé publique, car ils jouent un rôle crucial dans l'élaboration des politiques et des cadres réglementaires, ainsi que dans l'instauration et la mise en œuvre de systèmes efficaces pour garantir cette sécurité.

CONSERVATION DES ALIMENTS ET RESPECT DE LA CHAÎNE DU FROID

Les aliments peuvent subir une contamination à n'importe quel moment de la production ou de la distribution, et la responsabilité première incombe aux producteurs. Une forte proportion de maladies accidentelles d'origine alimentaire est toutefois due à une préparation impropre des produits ou à une mauvaise manipulation à domicile, dans les établissements de restauration ou sur les marchés. La conservation des aliments et le respect de la chaîne du froid sont une priorité. Les personnes qui manipulent les aliments ainsi que les consommateurs ne comprennent pas tous le rôle qu'ils doivent jouer, par exemple en adoptant des pratiques d'hygiène de base lorsqu'ils achètent, vendent ou préparent des denrées alimentaires, afin de protéger leur santé et celle de la communauté dans son ensemble.
Des mesures de prévention sont préconisées par l'OMS et les experts. Il est ainsi recommandé de mettre en place et préserver des systèmes et des infrastructures alimentaires adaptés (des laboratoires, par exemple), afin de tenir compte des risques pour la sécurité sanitaire des aliments survenant tout au long de la chaîne alimentaire, y compris pendant les situations d'urgence, et de les gérer ;
encourager la collaboration multisectorielle entre les secteurs chargés de la santé publique, de la santé animale, de l'agriculture et autres afin d'améliorer la communication et d'agir conjointement ; intégrer la sécurité sanitaire des aliments dans des politiques et des programmes plus vastes (par exemple qui concernent la nutrition et la sécurité alimentaire) ; réfléchir à l'échelle mondiale et agir à l'échelon local pour veiller à ce que les denrées alimentaires produites à l'intérieur du pays ne présentent aucun danger lorsqu'elles sont importées par d'autres pays.
De leurs côtés, les personnes qui manipulent les aliments et les consommateurs peuvent connaître les denrées qu'ils utilisent (lire les étiquettes sur les emballages, choisir en connaissance de cause, se familiariser avec les risques alimentaires courants) ; manipuler et préparer les aliments en toute sécurité.
L'OMS vise à faciliter la prévention, la détection et l'action au plan mondial et à faire face aux menaces de santé publique liées à des aliments impropres à la consommation. L'agence sanitaire onusienne s'attache à renforcer la confiance des consommateurs dans les pouvoirs publics et la salubrité de l'approvisionnement alimentaire. Pour cela, l'OMS aide ses États Membres à renforcer leurs capacités de prévention, de détection et de gestion des risques d'origine alimentaire. Il est question de fournir des évaluations scientifiques indépendantes sur les risques microbiologiques et chimiques qui constituent le fondement des normes, lignes directrices et recommandations alimentaires internationales, connues sous le nom de Codex Alimentarius, afin de garantir la salubrité des aliments, quelle que soit leur provenance. De même, il est nécessaire d'analyser selon des processus structurés, transparents et évaluables, la performance des systèmes de contrôle des denrées alimentaires sur l'intégralité de la chaîne alimentaire, en identifiant des domaines prioritaires pour le renforcement des capacités et en mesurant et évaluant les progrès dans le temps grâce à l'outil d'évaluation de la FAO/de l'OMS des systèmes de contrôle des aliments. Autre mesure, l'évaluation de la sécurité des nouvelles technologies utilisées dans la production alimentaire, comme la modification génétique et la nanotechnologie ainsi que la contribution à l'amélioration des systèmes alimentaires et des cadres juridiques nationaux et à la mise en œuvre des infrastructures adaptées pour gérer les risques au regard de la sécurité sanitaire des aliments. Il faut savoir que le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) a été créé par l'OMS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le but de partager rapidement des informations en cas d'urgence relative à la sécurité sanitaire des aliments ; encourageant une manipulation saine des aliments à l'aide de programmes systématiques de prévention des maladies et de sensibilisation, et moyennant les messages et supports didactiques contenus dans les cinq clés de l'OMS pour des aliments plus sûrs. Il est recommandé de considérer la sécurité sanitaire des aliments comme une composante importante de la sécurité sanitaire en général et de l'intégrer aux politiques et aux programmes nationaux conformément au Règlement sanitaire international (RSI (2005)). Conjuguer les efforts pour mieux prévenir toutes ces pathologies, c'est l'objectif de l'OMS qui collabore étroitement avec la FAO, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et avec d'autres organisations internationales pour garantir la sécurité sanitaire des aliments tout au long de la chaîne, de la production à la consommation.

Par Amel B. et Agences

BURKINA FASO

LA FRANCE SUSPEND SON AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET SON APPUI BUDGÉTAIRE

La France a décidé de suspendre "jusqu'à nouvel ordre toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire" au Burkina Faso, a annoncé dimanche soir le ministère français des Affaires étrangères. Cette annonce a été faite alors que le Burkina Faso et le Mali sont solidaires des militaires ayant pris le pouvoir au Niger. La France soutient, elle, les pays de la CEDEAO, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, dans leurs efforts pour rétablir le Président déchu Mohamed Bazoum. Les États de la CEDEAO ont menacé d'intervenir militairement et ont donné jusqu'à dimanche soir aux militaires ayant pris le pouvoir pour rétablir l'ordre constitutionnel. Les relations entre la France et le Burkina se sont dégradées depuis l'arrivée au pouvoir en septembre 2022 du capitaine Ibrahim Traoré. Le 18 janvier, les autorités de Ouagadougou avaient demandé le départ, dans un délai d'un mois, de la force française Sabre au Burkina Faso. La France avait acté ce départ, mais n'avait pas suspendu ni son aide au développement, ni son aide budgétaire, comme elle l'avait fait pour le Mali.
En revanche, le 29 juillet, trois jours après l'arrivée au pouvoir des militaires au Niger, Paris a suspendu toutes ses actions d'aide au développement et d'appui budgétaire au Niger.

Par Agence Sputnik

LIBYE

LE HAUT CONSEIL D'ÉTAT A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le Haut Conseil d'Etat libyen a un nouveau président. Mohamed Takala a été élu dimanche, dernier, à la tête de cette institution. Il a battu le président sortant Khaled al-Meshri par 67 voix contre 62. Le Conseil d'Etat est un organe consultatif basé à Tripoli, siège du gouvernement dirigé par le Premier ministre Abdul Hamid Dbeibah. "Cette cérémonie démocratique et électorale s'est déroulée conformément au règlement élaboré pour le Conseil suprême de l'État. Chaque année, il y a une élection pour la présidence. Dieu merci pour cette approche démocratique. Nous espérons qu'il en sera de même au niveau de la Chambre des représentants, qu'il y aura des élections et une passation de pouvoir pacifique.", a déclaré Magda Al-Falah, membre du Haut Conseil d'État. Le nouveau président du Haut Conseil libyen a promis dimanche, d'œuvrer en faveur de la tenue des élections que son pays peine à organiser depuis. Reste à réunir la Libye gouvernée par deux administrations. Pour Mohamed Takala, les dispositions de l'accord politique aideront à recoller les morceaux.

Par Africanwes

PLUS DE 3,3 MILLIARDS DE DINARS TUNISIENS JUSQU'À FIN JUILLET

La Tunisie accueille plus de cinq millions de touristes en 2023

Une hausse de 70% a été enregistrée par rapport à 2022. Selon les responsables tunisiens, l'objectif est d'améliorer la qualité des prestations, de repenser le modèle de développement du secteur touristique et de panser les séquelles de la pandémie de Covid-19 qui a touché le secteur.

Les recettes touristiques ont dépassé plus de 3,3 milliards de dinars tunisiens jusqu'à fin juillet 2023, enregistrant ainsi une hausse de 55% par rapport à l'année écoulée, a fait savoir, samedi, le ministre du Tourisme. Les chiffres ont dépassé ceux de 2019, en enregistrant une hausse de 28%, a-t-il ajouté, dans une déclaration aux médias, en marge d'une visite inopinée effectuée dans un certain nombre d'établissements touristiques du gouvernorat de Monastir. Selon lui, la Tunisie a accueilli plus de 5 millions de touristes jusqu'à fin juillet 2023, soit une hausse de 70% par rapport à 2022, ajoutant que ces chiffres sont proches de ceux enregistrés en 2019. " Les chiffres sont satisfaisants jusqu'à présent. Les réservations se poursuivent même au-delà de la saison estivale ", s'est félicité le ministre, saluant les efforts des différentes parties ayant contribué à relancer le secteur. Et d'ajouter que la priorité actuellement est d'améliorer la qualité des prestations, de repenser le modèle de développement du secteur touristique et de panser les séquelles de la pandémie de Covid-19 qui a touché le secteur de plein fouet. " Nous espérons que 2023 sera l'année de la rémission du tourisme tunisien et 2024 l'année de développement de ce secteur. Notre objectif est de dépasser les chiffres de 2019 ", a-t-il encore souligné. Evoquant les prestations hôtelières, le ministre a rappelé la mise en place d'une cellule de suivi, au sein de l'office national du tourisme tunisien (ONTT), outre un numéro vert pour recevoir les réclamations des touristes tunisiens et étrangers, et les suivre, à travers la création d'une plateforme dédiée à cet effet.

Par Presse tunisienne

NIGER

Espace aérien fermé face à la menace d'intervention de la CEDEAO

Le Nigeria a décidé de fermer sa frontière terrestre avec le Niger en raison de la situation dans ce pays.
Selon le Service des douanes nigérian, cette décision est conforme à la directive de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
Adewale Adeniyi, contrôleur général par intérim du Service des douanes du Nigeria, a déclaré que la décision de bloquer totalement la frontière terrestre était conforme à la directive de la CEDEAO de suspendre le mouvement des marchandises jusqu'à nouvel ordre.
M. Adeniyi, qui a révélé cette information lors d'une visite dans la ville frontalière de Jibia, dans l'Etat de Katsina (nord), à la frontière avec le Niger, a précisé que la décision avait été prise dans l'intérêt de la paix et de la stabilité entre les deux pays.
Il a fait savoir que dans le cadre des mesures visant à assurer une conformité totale avec la directive de la CEDEAO, les fonctionnaires des douanes sensibiliseraient les communautés frontalières.
Lors d'une récente réunion d'urgence à Abuja, les dirigeants de la CEDEAO avaient décidé d'imposer des sanctions financières et de voyage au Niger et aux chefs militaires nigériens.

Par Agence Sputnik

POUR RENFORCER «LA PROTECTION DES FRONTIÈRES»

Les Émirats fournissent des équipements au Tchad

"Les Emirats arabes unies ont envoyé une cargaison de véhicules militaires et d'équipements de sécurité à la République du Tchad, afin de soutenir ses capacités de lutte contre le terrorisme et de renforcement de la protection des frontières. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des liens solides entre les EAU et le Tchad à différents niveaux", a commenté l'agence d'information émiratie WAM. L'agence a rappelé à ce propos la signature de plusieurs accords bilatéraux, dont un accord de coopération militaire en juin lors de la visite officielle de Mahamat Idriss Deby, président du Conseil militaire de transition du Tchad, à Abou Dhabi. La cérémonie s'est déroulée en présence du chef d'état-major général de l'armée tchadienne, du chef des forces stratégiques de réserve de l'armée et de hauts responsables militaires tchadiens. Selon le média, le ministre tchadien de la Défense a exprimé la reconnaissance de son pays pour le soutien émirati continu, qui contribuera à restaurer la paix et la stabilité dans la région, soulignant que la coopération militaire joue un rôle clé dans le renforcement de la sécurité et des efforts visant à surmonter les défis.
Le jour de l'expiration de l'ultimatum posé par la CEDEAO au Niger exigeant que Niamey rétablisse dans ses fonctions le Président déchu Mohamed Bazoum sous peine d'utiliser la force, le général Daoud Yaya Ibrahim ne pouvait pas ne pas aborder le thème du Niger. De son côté, le Tchad dit prôner le dialogue. "Nous n'interviendrons jamais par la voie militaire.
Nous privilégions le dialogue, que la stabilité revienne au Niger, que les Nigériens eux-mêmes sentent que le danger est imminent.""Le dialogue reste le seul maître du terrain et le Tchad appelle les frères nigériens à dialoguer pour ramener la paix dans ce pays ami et frère." Sur ces entrefaites, le Niger a annoncé la fermeture de son espace aérien face à la menace d'intervention "qui se précise". Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie qui avait pris le pouvoir dans le pays a promis "une riposte énergique et instantanée" à "toute tentative de violation de l'espace aérien".
Il a également affirmé qu'un "prédéploiement pour la préparation de l'intervention a été fait dans deux pays d'Afrique centrale", sans préciser lesquels.

Par Agence Sputnik

L'égalisation tardive de Messi permet à Miami de battre Dallas aux tirs au but

Lionel Messi fait encore une fois preuve d'habileté, il a inscrit deux buts, dont celui de l'égalisation en fin de match, pour permettre à l'Inter Miami de se qualifier aux tirs au but pour les quarts de finale de la Leagues Cup, au terme d'un match captivant qui s'est terminé sur le score de 4-4 à la fin du temps réglementaire.

Un coup franc enroulé à la 85e minute, le septième but de Messi dans son quatrième match sous les couleurs de Miami, a permis aux Floridiens, menés 4-2 à dix minutes de la fin, d'accéder à la séance de tirs au but. La Leagues Cup, tournoi réservé aux clubs de la Major League Soccer et de la Liga MX mexicaine, ne prévoit pas de prolongation, les matchs nuls se soldant directement par des tirs au but. La star argentine avait donné l'avantage à Miami dès la 6e minute, d'une belle reprise sur une passe en retrait de Jordi Alba. Dallas a égalisé à la 37e minute par l'intermédiaire de l'Argentin Facundo Quignon, puis a pris l'avantage juste avant la mi-temps sur une belle réalisation de Bernard Kamungo. Un autre joueur argentin de Dallas, Alan Velasco, a porté le score à 3-1 à la 63e minute sur un coup franc tiré de la gauche qui a traversé la surface de réparation bondée et s'est logé dans la lucarne opposée. Miami a ensuite réduit l'écart grâce à un jeune remplaçant, Benjamin Cremaschi, qui a repris un ballon à ras de terre d'Alba, une minute seulement après son entrée en jeu. Mais un but contre son camp de Robert Taylor a redonné deux buts d'avance à Dallas. Un autre but contre son camp a maintenu les espoirs de Miami en vie: Messi a envoyé un coup franc dans la surface et Marco Farfan, sans opposition, s'est inexplicablement dirigé vers son propre but. Puis, à cinq minutes de la fin, Miami a obtenu un coup franc à un peu plus de 20 mètres du but et Messi s'est élancé et a superbement enroulé le ballon dans la lucarne. L'Argentin a tiré et transformé le premier penalty de la séance de tirs au but et après que Paxton Pomykal a manqué son tir pour Dallas, Benjamin Cremaschi a assuré la qualification de Miami pour les quarts de finale sur le dernier coup de pied.

R.S.

BOXE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ELITE

Troisième place pour l'Algérie

L'Algérie a achevé sa participation aux Championnats d'Afrique Elite de boxe (messieurs et dames) qui ont pris fin, samedi dernier à Yaoundé au Cameroun, avec un total de sept médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze), terminant sur la 3e marche du podium d'une compétition qui a drainé 206 boxeurs (142 garçons et 64 filles) de 26 pays dont l'Algérie avec 13 boxeurs dont six filles. C'est les filles qui ont émergé avec l'obtention de trois médailles d'or, remportées par Roumaysa Boualem (50kg), vainqueur de la Marocaine Rabab Cheddar (5-0), Khélif Hadjila (60kg) qui a battu la Congolaise Mbalayi Merveille (5-0) et Ichrak Chaïb (63kg) expéditive face à l'Ougandaise Namutebi Erina (arrêt au 2e round). Les filles algériennes ont ajouté deux distinctions en argent, chez les 48kgs par Mansouri Fatiha et les 54kgs par Fatma Zohra Abdelkader-Hadjala. Pour leur part, les garçons présents avec sept pugilistes reviennent au pays avec une vermeil remportée haut la main par Jugurtha Aït Bekka (63.5kg) devant le Mauricien Colin Louis Richarno (5-0), conservant ainsi son titre africain, et une médaille de bronze empochée par Mourad Kadi (+92kg), après sa défaite en demi-finale face au Seychellois Agnes Keddy Evans (0-5). Ces résultats de la délégation sportive algérienne a été qualifiée d'acceptable, en raison du nombre d'athlètes avec lesquels l'Algérie était représentée, et d'autres considérations qui " ont privé la délégation algérienne d'une meilleure récolte", de l'avis du directeur technique national (DTN), Mourad Meziane présent à Yaoundé. "En terme de pronostic de médailles d'or, l'objectif de notre participation a été atteint. On avait misé sur trois et on empoche quatre. Et la récolte pouvait être nettement meilleure, si ce n'est l'arbitrage qui nous a spolié d'au moins trois médailles d'or", a indiqué le DTN, expliquant qu'au volet de participation l'Algérie a pris part aux joutes camerounaises avec 13 athlètes sur 25 possibles dont 6 filles. Et d'ajouter: " du point de vue des statistiques plus de 52% de nos athlètes ont été médaillés, en plus d'une place 3e au podium au classement général sur 26 pays présents. On a dépassé des pays présents avec plus de pugilistes, à l'image du pays hôte avec 22 boxeurs (4e), le Mozambique avec 20 boxeurs (5e place)", a relevé Mourad Meziane. Lors des derniers Championnats d'Afrique (12-17 septembre 2022 à Maputo au Mozambique), la boxe algérienne avait participé avec 20 boxeurs (12 messieurs et 8 dames), sur un total de 211 boxeurs dont 64 filles représentants plus de 20 pays. L'Algérie avait remporté un total de 15 médailles (4 or, 5 argent et 6 bronze). Même si le directeur technique national de la fédération algérienne de boxe reconnait que lors des joutes de Yaoundé, comme d'ailleurs ça était le cas, lors de la dernière édition des Championnats d'Afrique d'Elite au Mozambique, les filles sont certes "mieux loties en terme de médailles" que les garçons, mais il n'en demeure que le rendez-vous de Yaoundé a été "très bénéfique sur tous les plans pour l'ensemble des athlètes, et il a constitué également un bon test pour eux athlètes à la veille de l'important tournoi continental qualificatif aux Jeux olympiques de Paris-2024". Et de conclure: "le niveau des championnats d'Afrique d'Elite de Yaoundé a été assez bon, puisque tous les pays qui ont des traditions en boxe étaient présents, mais ce qui est certain c'est qu'une médaille, quelle que soit sa couleur, sera dure à gagner à l'avenir".

LES MÉDAILLÉS ALGÉRIENS LORS DES JOUTES DE YAOUNDÉ:

Médailles d'OR:
50kg: Roumaysa Boualem
60kg: Khélif Hadjila
63.5kg: Jugurtha Aït Bekka
63kg: Ichrak Chaïb
Médailles d'ARGENT:
48kg: Mansouri Fatiha
54kg: Fatma Zohra Abdelkader-Hadjala
Médailles de Bronze:
-92kg: Mourad Kadi.

APS

MONDIAL FÉMININ

L'ANGLETERRE EN QUARTS À L'ISSUE DES TIRS AU BUT FACE AU NIGERIA

Les Anglaises, championnes d'Europe, se sont qualifiées pour les quarts de finale du Mondial, à l'issue des tirs au but face aux Nigérianes (0-0, 4 tab à 2) lundi à Brisbane. A égalité 0-0 à l'issue du temps réglementaire et de la prolongation, les deux équipes ont été contraintes à une séance de tirs au but où les Super Falcons ont manqué deux tentatives. Les Anglaises affronteront en quarts de finale le vainqueur du match entre la Colombie et la Jamaïque, adversaires mardi à Brisbane à 10H00 (08h00 GMT).

R.S.

ANGLETERRE

ARSENAL LANCE SA SAISON EN REMPORTANT LE COMMUNITY SHIELD

Le vice-champion d'Angleterre Arsenal a battu le champion Manchester City aux tirs au but (1-1, 4-1) dimanche au Wembley Stadium, et envoyé un signal à son principal rival pour la saison de Premier League, qui débute vendredi prochain. Battus trois fois par les Citizens en 2023, les joueurs de Mikel Arteta ont cette fois fait jeu égal et profité des difficultés habituelles de Manchester City dans ce match de prestige, qui inaugure traditionnellement la saison anglaise. Les Citizens, souvent poussifs au mois d'août, avaient déjà laissé échapper ce bouclier l'an dernier contre Liverpool (3-1) et l'année précédente contre Leicester (1-0). Pour son premier match officiel depuis la finale de Ligue des champions gagnée contre l'Inter Milan (1-0, le 10 juin), City a essentiellement contenu Arsenal en première période, en jouant bas, tout en contrôlant le ballon (aucun tir cadré avec 62% de possession). Seules les frappes lointaines de Rodri (14e, 44e) ont apporté un semblant de danger. Avec trois de ses nouvelles recrues (l'arrière gauche Jurriën Timber, le milieu défensif Declan Rice et l'attaquant Kai Havertz), Arsenal aurait mérité de mener au score à la pause, notamment après une double occasion pour Havertz et Martinelli (25e), un tir dévissé de Saka (36e) et une nouvelle frappe contrée de Havertz (40e). La formation de Mikel Arteta a ainsi profité d'un changement dans les règles d'arbitrage intervenu cet été en Angleterre, qui prévoit la prise en compte de l'intégralité des arrêts de jeu dans le calcul du temps additionnel. Les tirs ratés de De Bruyne, qui revenait de blessure, et de Rodri (buteur de la finale d'Istanbul) ont permis à Arsenal de faire la différence lors de la séance finale (transformations d'Odegaard, Trossard, Saka et Fabio Vieira). Leur premier match de championnat, samedi 12 août, les opposera à Nottingham Forest. Manchester City jouera la veille à Burnley.

R.S.

EN GUISE DE RECONNAISSANCE À SON IMMENSE TALENT

SORAYA MOULOUDJI REND VISITE À L'UNIVERSITAIRE ABDELMALEK MORTAD

Eu égard à son parcours littéraire et son apport à la culture algérienne, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'est rendu jeudi dernier au domicile de l'académicien Abdelmalek Mortad, une des figures de la critique en Algérie, pour lui témoigner toute la gratitude que lui porte le ministère de tutelle. Il est important de souligner à ce propos qu'Abdelmalek Mortad, romancier, penseur, critique et historien, est une encyclopédie scientifique qui a beaucoup contribué dans les domaines du savoir, de la science et de la littérature. Abdelmalek Mortad a réussi un parcours distingué dans les champs littéraires national et arabe au point d'avoir été gratifié du prix El Aouis décerné par la Fondation culturelle Sultan Benali El Aouis (Emirats arabes unis), lors de sa 17e édition pour l'année 2020-2021 en guise de reconnaissance à ses œuvres qui ont traité de plusieurs domaines de la littérature et de la théorie de la critique. Il faut également souligner que l'universitaire Abdelmalek Mortad est l'un des premiers romanciers ayant eu recours à l´expérimentation dans le roman, délaissant le modèle traditionnel et classique qui a dominé durant une longue période. Son roman « Oued edhalam » constitue un des espaces à travers lequel il dévoile ce par quoi il se livre à une écriture de la transgression et de la création artistique en mariant le factuel à l'imaginaire. A travers son analyse et sa vision de la critique, il est à mettre en exergue le fait qu'Abdelmalek Mortad est parvenu à transgresser les constantes conventionnelles de l´écriture romanesque en vue de mettre en place une vision nouvelle du monde et de soi où se mêlent le réel et l´imaginaire. Il a, également, selon les spécialistes de la question, mis à nu le non-dit dans la culture algérienne.

R.C.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES DU FILM DU PATRIMOINE

La Palestine invitée d'honneur

La deuxième édition des Journées cinématographiques internationales du film du patrimoine sera organisée du 26 au 29 octobre à Alger, avec la Palestine comme invitée d'honneur, a-t-on appris auprès des organisateurs.

L'Etat de Palestine sera l'invité d'honneur de cette manifestation culturelle qui sera organisée à l'initiative de « l'Organisation algérienne du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat », et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, et ce, à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, lit-on dans un communiqué publié sur le site électronique de cet évènement. Placée sous le thème « le patrimoine, un levier économique et touristique », la 2e édition de ces Journées prévoit la projection de plusieurs films palestiniens, dans la section « Panorama du cinéma palestinien », à l'instar de « Milad mor » (Naissance Amère) du réalisateur Mohamed El Karmi, « Ghazel », de Amjad Arafa, et « Odtou Ilayha », de Ghosson Elmadi, ainsi que « Djissr Al Awda » (Le pont du retour), de Issam Belane. La direction du festival a annoncé l'ouverture des inscriptions depuis le 30 juillet pour les films désireux de participer à cette édition, sachant que la réception des demandes de films de toutes les régions du monde se poursuivra jusqu'au 30 septembre, et ce, en remplissant un formulaire d'inscription ou en prenant contact via le courrier électronique du festival. Seuls les courts-métrages (fiction et documentaire) peuvent participer à ce festival, à condition de traiter des thèmes du patrimoine, à l'instar du patrimoine culturel immatériel (formes d'expression orale, arts de l'expression corporelle, célébrations et rituels religieux, arts traditionnels authentiques et arts populaires). Quant aux conditions de participation, le réalisateur doit présenter au concours un seul film ne dépassant pas 30 minutes de norme haute définition (HD) et produit après le 1er janvier 2020. Le film participant peut être réalisé dans toutes les langues, à condition d'avoir un sous-titrage en langue arabe.

APS

FESTIVAL DU MONODRAME DE ZARQA (JORDANIE)

« Mira », de l'Algérien Hicham Bousahla, en compétition

Onze spectacles, dont le monodrame « Mira », du metteur en scène algérien Hicham Bousahla, sont au programme du Festival du monodrame de Zarka, en Jordanie, qu'abritera, la semaine prochaine, le Centre culturel «Abdullah II» de la ville, parrainé par le ministère de la Culture et la "Troupe de Zarqa pour les arts du spectacle. Depuis le début des années 90, les premières représentations du théâtre sont apparues en Jordanie, et il a présenté un certain nombre de textes, adaptés de pièces de théâtre internationales, ou d'écrivains jordaniens tels que Jamal Abu Hamdan, et des dramaturges ont participé à l'écriture de textes monodramatiques, dont Nadira Omran et Sawsan Darwazah, mais ces tentatives dont certaines ont abouti à des succès sont restées relativement limitées par rapport à d'autres pays arabes. C'est pourquoi, il a semblé opportun pour les organisateurs d'annoncer la première édition du "Festival du monodrame de Zarqa", prévu pour cette fin de semaine du mois d'août et qui devra se poursuivre jusqu'au dix-huit de ce mois, avec la participation de onze spectacles jordaniens et arabes. Pour les organisateurs, il s'agit d'une nouvelle démonstration dans un pays où le théâtre se réduit à un ensemble de festivals officiels et privés, où des troupes s'affrontent, tout au long de l'année, afin d'élire les meilleurs spectacles qui passent aux festivals, qu'ils soient locaux ou arabes. Un deuxième problème concerne la tenue d'un festival dans la deuxième ville du pays, qui compte un million d'habitants et qui se trouve à une vingtaine de kilomètres d'Amman, mais dont les conditions de culture sont le reflet de la réalité du développement dans une ville dont les infrastructures sont délabrées, et qui est considérée comme la plus polluée de Jordanie, et le taux de chômage y est élevé, entre autres choses. Selon les organisateurs, la manifestation culturelle s'ouvrira avec la pièce « SDF » de Ayman Farhat et mise en scène par Wahida Dridi de Tunisie. La pièce « Mira » écrite et mise en scène par l'Algérien Hicham Bousahla, sera également présentée. Elle évoque le cas d'une orpheline qui subit des maltraitances physiques et psychologiques, à cause d'un petit bout de papier incompréhensible. Aux côtés de la pièce "Unique" écrite et mise en scène par Akram Mustapha d'Egypte, "Jabra", préparée par Khaled Al-Maso, mise en scène par Emile Saba de Palestine, "Akon", écrite et mise en scène par Taher Al-Zuhairi du Yémen, et "Dans le mur du temps », réalisée par Mohamed Al-Hudjairi du Bahreïn. Il est à préciser que le spectacle "Mira" de l'Algérien Hicham Bousahla, présenté sous un mix de tonalités et de lumières, retrace l'histoire d'une jeune fille de 28 ans, orpheline, élevée dans la maison d'une de ses proches, et imprégnée, malgré ses conditions sociales, d'innocence et de candeur.

R.C.

TRO : la pièce "El Azeb" s'invite au Festival du théâtre méditerranéen de Tunisie

La pièce de théâtre "El Azeb" (le célibataire) a reçu une invitation pour participer au Festival du théâtre méditerranéen en Tunisie prévu en octobre prochain, a-t-on appris du directeur du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, Mourad Senouci. La pièce "El Azeb", une production du Théâtre régional Abdelkader-Alloula, adaptée du roman "Azeb Haï El Mordjane" de la poétesse et romancière Rabéa Djalti, participera au Festival du théâtre méditerranéen qui sera organisé du 1er au 9 octobre prochain à Kairouan (Tunisie) après avoir reçu une invitation officielle de la part des organisateurs de cette manifestation théâtrale, a indiqué à l'APS M. Senouci. "Cette invitation se veut le fruit d'un partenariat entre le Théâtre d'Oran et le Centre national des arts dramatiques et du spectacle de Kairouan, qui organise le Festival du théâtre méditerranéen", a souligné M. Senouci, rappelant la signature, à l'occasion des Journées du théâtre méditerranéen d'Oran qui s'est déroulée du 7 au 12 juillet dernier, d'une convention de coopération entre les deux instances. Lors du Festival du théâtre méditerranéen de Tunis, la pièce "El Azeb", écrite et mise en scène par Moulay Meliani et Mohamed Mourad, sera représentée deux fois, la première à Kairouan et la seconde dans la ville de Monastir, a-t-il fait savoir. Avant ce Festival, la pièce "El Azeb" qui raconte l'histoire d'un jeune qui s'est abstenu de se marier et de fonder une famille en raison des frais exorbitants du mariage, sera représentée quatre fois au niveau du Théâtre régional d'Oran en septembre prochain et un nombre similaire de représentations après son retour de Tunisie, portant le nombre total de cette œuvre théâtrale à huit depuis la représentation générale en octobre dernier, pour atteindre ainsi près de 50 représentations d'ici à la fin de l'année en cours.

APS

Ministère De L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique

Office National des Œuvres Universitaire

Direction des Œuvres Universitaire Djelfa

AVIS DE RECRUTEMENT

2023

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialités exigée	Nombre de postes
Administrateur	Concours Sur épreuves	Diplôme de licence ou équivalent	Sciences de gestion -Sciences économiques - Science juridiques et administratives -Sciences commerciales- Science financières- Sciences de information et communication- Sociologie, sauf Sociologie d'éducation– Psychologie spécialité Organisation et travail- Sciences Islamiques : spécialité charia et droit – Sciences Politique et relations internationales	01

Constitution du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite de participation au concours (indiquant le numéro de téléphone, adresse personnelle du candidat)
- Une copie de la pièce d'identité nationale.
- Un certificat de résidence, (à la wilaya de DJELFA)
- Une copie de diplôme ou de niveau .
- Formulaire du concours sur épreuves (N° 01) remplie par le candidat à télécharger depuis le site web WWW.DGFP.GOV.DZ.
- Une autorisation de participation au concours et un engagement de démission singé par l'ordonnateur pour les candidates travaillant dans d'autres organismes.

Après le recrutement, les candidats doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- Une copie certifiée à l'original de justificatif de la situation vis-à-vis du service national.
- Deux(02) certificats médicaux (Général – phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat a occupé l'emploie postulé.
- Un extrait de casier judicaire en cour de validité.
- Un extrait de naissance (N° 13) .
- Deux (02) photos d'identité.

Les dossiers doivent envoyés à l'adresse suivante :

Mr. Le directeur des Œuvres Universitaire de Djelfa (département des ressources humaines) – cite BERBIH 17000 DJELFA.

NB :- La date limitée des inscriptions au concours est de (15) jours à partir de la date la première parution du présent avis dans la presse nationale.

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

L'EXPRESS DU 08/08/2023 ANEP : N° 2316019829

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA/ Laghouat
DAIRA/ Oued Mourra
COMMUNE/ Oued Mourra
NIF: 098503219117229

Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec une exigence de capacités minimal N/03/2023

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'oued mourra lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert

- **Fourniture Des Cantines scolaire pour l'année scolaire 2023/2024**
  - **Lot 01 :Fourniture d'Alimentation Générale.**
  - **Lot 02 : Fourniture des Légumes et fruits frais.**
  - **Lot 03 :Fourniture des Viandes rouges et viandes blanches frais et œufs.**
  - **Lot 04 :Fourniture des Produits laitiers.**

Les Fournisseurs peuvent se rapprocher du bureau des marchés pour retirer les cahiers des charges a partir : de (08h:00) à (12h :00) et de (13h : 00) à (16h :30), y afférent et ce pour un délai de 15 jours à partir de la première apparition dans les journaux nationales.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature- une offre technique et une offre financière*

Le dossier de candidature- l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas .Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe et cachetée et anonyme, comportant la mention " à n' ouvrir que par la commission d' ouverture " appel – d'offres n/03/ 2023- l'objet de l'appel d'offres".

Les offres doivent être accompagnées des documents suivants :

A :Le dossier de candidature contient :

1-Déclaration de candidature remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire ,(selon le modèle ci-joint.)

2-Déclaration de probité remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint.).

3-Copie du registre de commerce électronique dans la filière demandée -**producteur, commerce général ou détaillée** -.

4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats / des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants*

B :Offre technique contient :

1.La déclaration à souscrire rempli-Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

2. Tous Les document permettant d'évaluer Offre technique ,une mémoire technique justificatif Dûment rempli, datée, et signée par le soumissionnaire, selon le modèle ci-joint et tout autre document exigé .

3.le cahier des charges portant à la dernier page la mention manuscrite "lu et accepté"

4. Reçu de paiement de soumission (5000DA).

C :Offre financière contient :

1. La lettre de soumission dument remplie, Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

2. Le bordereau des prix unitaires, dument rempli ,Sans Ratures ni surcharges par le soumissionnaire.

3. détail quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli Sans Natures ni surcharges par le soumissionnaire.

Observations :

- Les documents demeurent en vigueur àla date d'ouverture.
- Les documents d'exclusion : une mémoire technique justificative, etTout Les documents permettant d'évaluer Offre technique.
- Cette annonce sert d'invitation à la séance d'ouverture au siège de la commune oued morra- laghouat
- Date d'expiration de l'offre est estimée à : 105 joures acompter du premier jour de la date de publication de l'annonce d'appel d'offers.
- la liste semunaire des pièces exigées aux cahiers des charges.

L'EXPRESS DU 08/08/2023 ANEP : N° 2316019885

L'EXPRESSDZ®

L'EXPRESSDZ®

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ALGER OUEST

NIF : 410 002 000 016 085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositifs de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la Directrice de l'Éducation d'Alger Ouest informe les soumissionnaires participant au titre de l'appel d'offre n°11/2023 portant sur ***Acquisition d'équipement et mobiliers Scolaires au profit des établissements du secondaire des pôles d'habitat*** publié dans les quotidiens : L'EXPRESS en date du 07/06/2023 (en langue Française) et EL MASDAR en date du 07/06/2023 (en langue Arabe) et le BOMOP , qu'a l'issue de l'évaluation des offres, les entreprises suivantes sont retenues provisoirement :

Lot N°	Pli N°	Nom de l'entreprise	Nif	Montant de l'offre en (T.T.C)	Montant de l'offre corrigé en (T.T.C)	Délai	Observation
Lot n°02	07	ADDAD NABIL	174161803253125	39 891 775.00	39 891 775.00	10 jours	

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service de la programmation et du suivi de la Direction de l'éducation d'Alger ouest dans un délai de (03) jours à compter de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire pour connaitre leurs résultats techniques et financiers. Un délai de (10) jours à compter de la date de parution de ce présent avis est accordé aux entreprises pour transmettre leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger.

L'EXPRESS DU 08/08/2023 ANEP : N° 2316019802

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE INTERPELLÉE POUR METTRE FIN À CES CRIMES

Les forces d'occupation sionistes abattent trois Palestiniens dont un adolescent en Cisjordanie

Les forces d'occupation sionistes ont tué ce dimanche trois Palestiniens dont un adolescent de 15 ans dans une embuscade après avoir tiré sur leur véhicule près de la ville de Jénine en Cisjordanie occupée.

L'assassinat apparemment ciblé a eu lieu sur une route près de la ville d'Arraba, au sud-ouest de Jénine. Après avoir tiré des dizaines de balles sur la voiture et tué les trois hommes à l'intérieur, les forces sionistes ont empêché les médecins de les atteindre et ont retenu leurs corps et le véhicule, selon les médias palestiniens. La mort des trois hommes a été confirmée par le ministère palestinien de la Santé.

Ces meurtres et crimes contre l'humanité surviennent près d'un mois après que les forces sionistes ont effectué un raid majeur de deux jours à Jénine, au cours duquel elles ont tué plusieurs Palestiniens, blessé des dizaines et causé de nombreuses démolitions de bâtiments et de maisons. Au cours des deux dernières années, Jénine est devenue la cible d'un nombre accru de raids sionistes meurtriers. Face à cette augmentation sans précédent des violations de tous genres contre les Palestiniens, le président palestinien, Mahmoud Abbas, ne cesse d'appeler, , la communauté internationale à réagir sans délai face aux agressions sionistes répétées contre le peuple palestinien. Selon lui, « le processus politique a besoin d'une action sérieuse de la part de la communauté internationale, afin de mettre un terme au comportement de l'entité sioniste raciste qui se considère au-dessus des lois, afin d'instaurer la sécurité et la paix pour tous dans la région et le monde ».

Par Agence

ANNONCE D'UNE NOUVELLE VAGUE DE CANICULE EN ESPAGNE

Le pays en alerte après un week-end d'incendies

Les trois incendies qui ont affecté au total plus de 1.000 ha durant le week-end en Espagne étaient sous contrôle lundi matin 7 août, mais la grande majorité du pays est en alerte au premier jour d'une nouvelle période de canicule, la troisième de l'été.

Plusieurs provinces d'Andalousie (Sud), de Castille-La Manche (Centre) et d'Estrémadure (Ouest) ont été placées en vigilance orange, avec des températures qui pourront atteindre 43°C lundi 7 août, selon l'agence météorologique nationale (Aemet). La quasi-totalité de l'Andalousie et de l'Estrémadure, ainsi que le sud de Castille-La Manche, sont en alerte rouge face aux risques d'incendie, tandis que l'alerte orange prévaut dans quasiment toutes les autres régions, selon l'Aemet.

Cette troisième canicule de l'été, qui concerne toute la péninsule ibérique, doit durer jusqu'à jeudi 10 août et intervient après un week-end intense pour les pompiers espagnols.

L'incendie qui s'était déclaré à moins de dix kilomètres de la ville de Cadix (Andalousie) dimanche après-midi 6 août a été "stabilisé" peu avant minuit, a ıdiqué sur Twitter, rebaptisé X", le service régional dédié ux incendies forestiers (In ca). Les flammes ont embr é une pinède attenante à la ille de Puerto Real, entraînan une fermeture temporai e de l'autoroute menant à Cadix, ville prisée des touri es, et la mobilisation de p sieurs dizaines de pompiers oute la nuit.

Un autre incendie, sous contrôle, a touché quelque 450 hectares dans la province andalouse de Huelva entre samedi 5 août et dimanche 6 août.

En Catalogne (Nord-Est), sur la côté méditerranéenne, à la frontière avec la France, les pompiers luttent depuis vendredi contre un incendie attisé par la tramontane, dont les rafales ont compliqué l'intervention de moyens aériens. Les pompiers catalans ont annoncé lundi matin 7 août sur X avoir "maîtrisé" l'incendie, après l'avoir "stabilisé" samedi soir 6 août.

Une trentaine d'unités sont encore sur place et près de 600 hectares ont brûlé, selon les gardes forestiers catalans.

La Catalogne et l'Andalousie sont les deux régions d'Espagne les plus frappées par une sécheresse intense qui favorise la propagation des incendies. Plus de 70.000 hectares ont brûlé en Espagne depuis le début de l'année, un bilan pour le moment éloigné du triste record de 2022, avec ses plus de 300.000 hectares détruits, selon le système européen d'information sur les feux de forêt (Effis).

Les experts considèrent que la multiplication de ces périodes caniculaires, ainsi que leur durée et leur intensité croissantes, sont une conséquence du changement climatique.

L'Espagne, dont 75% du territoire est actuellement menacé de désertification, selon l'ONU, est de tous les pays d'Europe occidentale le plus menacé par ce phénomène.

Par Agence

DES SCIENTIFIQUES SE PENCHENT SUR LA QUESTION

Des bactéries pour éradiquer le paludisme ?

Dans le monde entier, des chercheurs étudient différents moyens de lutter contre le paludisme. La malaria est transmise par des moustiques infectés par le parasite plasmodium falciparum.

La maladie est mortelle et survient principalement dans les pays tropicaux.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il existe cinq espèces de parasites, dont le falciparum constitue la plus grande menace pour la vie. L'OMS indique qu'en 2020, la moitié de la population mondiale était exposée au risque de paludisme, la plupart des décès survenant en Afrique subsaharienne.

Le paludisme est également présent en Asie du Sud-Est, en Méditerranée orientale, dans le Pacifique occidental et dans les Amériques.

Le nombre de décès dus au paludisme a diminué de 29 % entre 2002 et 2021, les pays ayant adopté des tactiques plus agressives pour lutter contre la maladie. Toutefois, les chiffres restent élevés, en particulier en Afrique où les enfants de moins de 5 ans représentent 80 % de l'ensemble des décès dus au

paludisme. Le dernier rapport de l'OMS sur le paludisme dans le monde fait état de 247 millions de cas de paludisme en 2021. Le Nigeria, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Mozambique représentent à eux seuls près de la moitié de ces cas. En 2013, des scientifiques travaillant pour le géant pharmaceutique GSK ont découvert que les moustiques anophèles, pareillement porteurs d'une bactérie appelée Delftia Tsuruhatensis, étaient incapables de transmettre le paludisme.

C'est ici, dans ce laboratoire de Tres Cantos à Madrid, que cela s'est passé. La bactérie produit un composé appelé harmane qui semble empêcher le développement du parasite du paludisme.

GSK a surnommé la bactérie TC1, du nom du laboratoire dans lequel elle a suscité tant d'intérêt. selon David Barros-Aguirre, chef du laboratoire Tres Cantos de GSK, "la bactérie pénètre donc dans l'intestin du moustique, même si une seule bactérie y pénètre, elle y reste comme le microbiome, elle reste dans l'intestin du moustique, se reproduit dans l'intestin du moustique et cette bactérie produit un métabolite, un composé, naturellement par elle-ême, qui est appelé harmane et c'est le composé harmane qui affecte la viabilité des œufs du parasite", dit-il. Les chercheurs affirment que la bactérie, tout en empêchant la transmission du parasite, ne modifie pas génétiquement le moustique lui-même.

La bactérie colonise l'intestin du moustique, mais ne modifie pas son ADN, ne modifie pas sa capacité à croître, n'affecte pas sa capacité à vivre comme n'importe quel autre moustique, pas même au niveau de la reproduction, de sorte qu'il n'y a aucun changement affectant la vie, la durée de vie, la propagation du moustique, explique Barros-Aguirre

Le corps du moustique ne sentant pas l'attaque de la bactérie, il est moins susceptible de devenir résistant, selon M. Barros-Aguirre :

"Comme la bactérie n'affecte pas la viabilité du moustique, elle ne créera pas de résistance. Ce n'est pas la même chose qu'un insecticide. Les insecticides tuent les moustiques et ils essaient donc de ne pas être tués et d'échapper à cette détresse, parce que cela ne les dérange pas, ils n'essaieront pas d'y résister." GSK collabore actuellement avec l'université Johns Hopkins aux États-Unis pour développer la bactérie afin de l'utiliser contre le paludisme, mais cela devrait prendre des années.

En outre, cela ne permettra pas de trouver une solution complète au problème du paludisme. Barros-Aguirre explique qu'il s'agit d'un outil supplémentaire dans l'armure contre la maladie. "Il s'agit d'un outil ciblé, d'un outil ciblant le moustique, et ce n'est qu'un outil de plus. Pris isolément, il n'apportera pas le remède que nous souhaitons, car nous avons besoin d'un traitement, d'une prévention et d'un contrôle de la transmission par le moustique."

Par Africanews

Mots Croisés

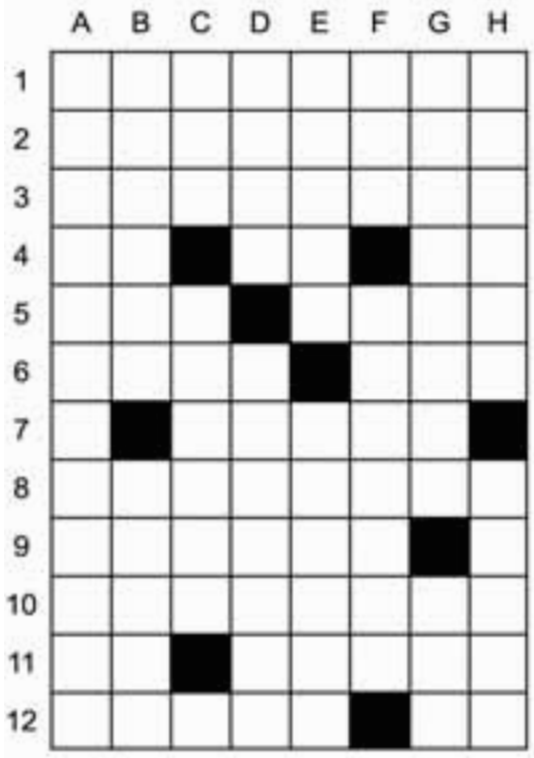

HORIZONTALEMENT

A. On l'utilise pour se parfumer.

B. Monstres de science-fiction. Machine à reproduire.

C. Pas question ! Ils ont des poils au menton.

D. Art intérieur. Ramené au bloc.

E. Période qui précède Noël. Te retrouvas à plat.

F. Prénom féminin. Protégés des intempéries.

G. Femmes au grand savoir. Monnaie de Sofia.

H. Ils étaient les maîtres de la mer du Nord. Choisira son candidat.

VERTICALEMENT

1. Barbares de sinistre réputation.

2. Plante aux propriétés médicinales.

3. Outils de peintre.

4. Axe de Brest à Strasbourg. Tout le monde. Note de musique.

5. Genre musical de Beyoncé. Amalgame réfléchissant.

6. Rivière de Munich. Examen après le bac.

7. Pause d'écolier.

8. Orné de ramifications.

9. Mèche de cheveux.

10. Enfoui sous les décombres.

11. L'Europe de maintenant. Rendre imberbe.

12. Vêtements plus ou moins longs. Prend la route.

LES MOTS FLÉCHÉS

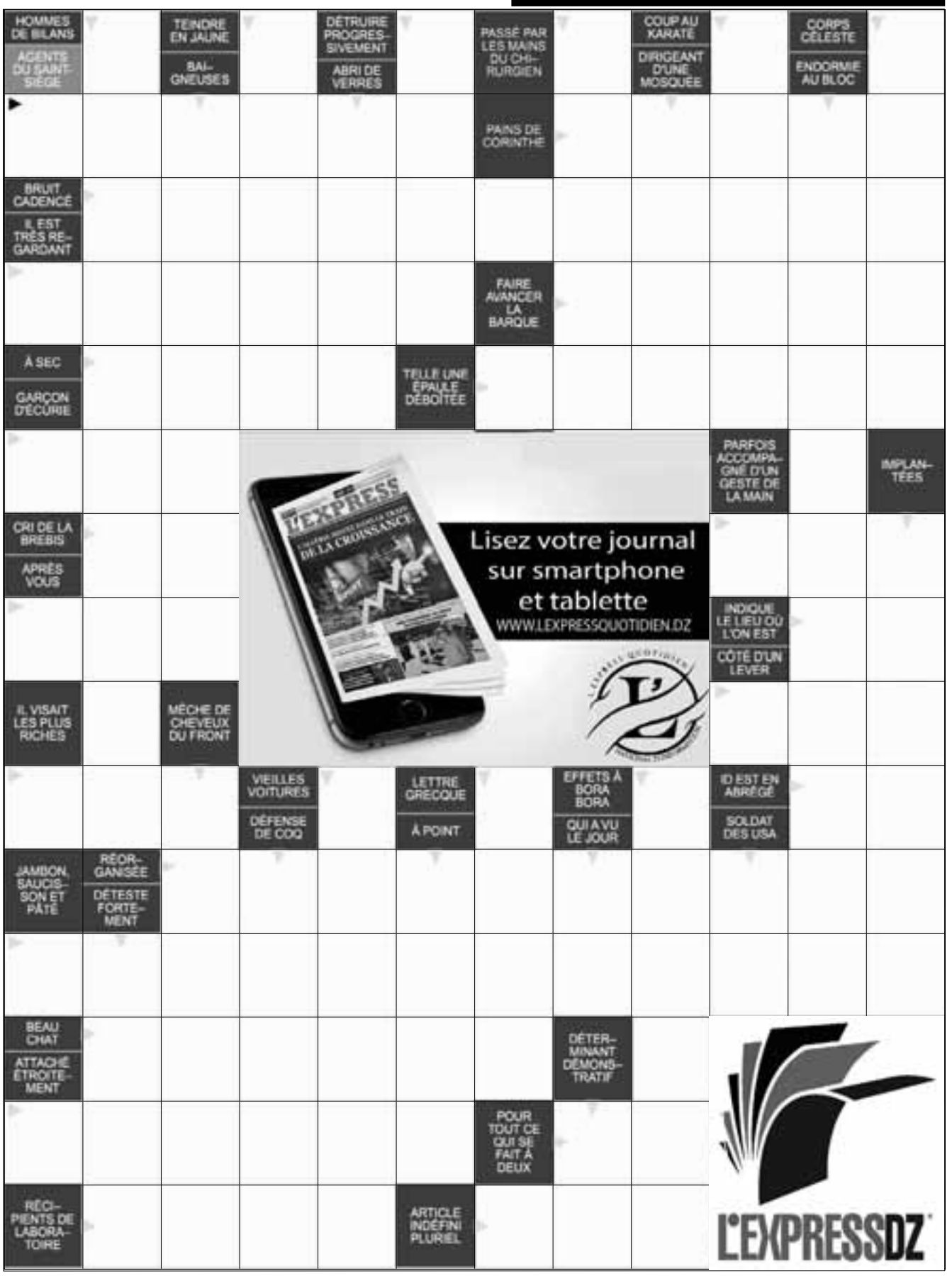

ANAGRAMMES

Trouver le mot à l'aide de la définition

Mot dans le désordre	Définition	Mot à trouver
Exemple : LOUPES	*Grâce à elles j'ai des oeufs*	*POULES*
RENANIS	Elles nous servent à respirer	
ASPIRINE	L'habitant de la capitale française	
CASER	Il régna sur l'empire Romain	
CREATION	Maurice Chevalier en portait un	
MINISTRE	On fait appelle à eux quand la charge de travail augmente	
CLOS	Permettant de franchir les sommets	
DIRE	Il plisse son front, cela fait une...	
REVER	Il permet de boire	
TENTATION	Lor d'un danger il faut faire	
TARTINEM	Le père fouettard en a un...	
CENTRE	N'est pas ancien	
DIETE	Ni chaud, ni froid	
SLIOHONEREL	Elles viennent au printemps	
QUALLIGAME	Il rend les femmes encore plus belles	
SACTRE	Elles sont au nombre de 32 ou 54	

MOTS MÊLÉS

ACQUIESCE ANNONCES ARASEMENT ATHLETES BLOUSON BOUGE CABRI CAMPE
CHOUCAS CHRONIQUE CORSET DEDICACE DISSIPEES ENJAMBEE EOLIE GARDE-BOUE
GREBE IONIE MESSES MIES MONOCORDE NON-SENS NULLES NURSE PALMIPEDE
PERSUADEE RAOUT REELUES SAISIRAS SIED SLAVE SUCCEDER TIREE TRAINERA
URSS UNAUS

E C A M P E E E S A T S I E D G
D E H T C A I E N N A E C I A R
R E D R H N L N E R E S S R U E
O B D A O L O M I R E S D R V D
C M U I U N E S I I I E N A O E
O A I N C S I T U P B M L O G C
N J B E A A R Q E O E S R U N C
O N S R S U C E U S L D O T E U
M E A A I A S E P E E B E R G S

Alger 29°
Ouargla 39°
Constantine 27°
Oran 28°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:14	12:53	16:40	19:46	21:20

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT IVOIRIEN HENRI KONAN BÉDIÉ

GOUDJIL PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présenté, hier, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses condoléances au siège de l'ambassade de la Côte d'Ivoire à Alger, suite au décès de l'ancien président ivoirien, Henri Konan Bédié. «C'est avec une grande tristesse que l'Algérie a appris la disparition de Henri Konan Bédié, ancien président ivoirien, décédé le 1er août courant. En cette douloureuse circonstance, je vous présente au nom de Monsieur le président de la République et du peuple algérien et en mon nom personnel, les condoléances les plus sincères et les sentiments de notre profonde sympathie », a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances. « Nous compatissons à la douleur de la famille du défunt et de tout le peuple ivoirien dans l'espoir qu'ils

retrouvent à travers ces condoléances, sincères et fraternelles, davantage de force et de courage pour surmonter cette pénible épreuve », lit-on dans le message.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 8 AOÛT 2023 // N°614 //PRIX 20 DA

Les procureurs généraux et les présidents de cour tenus de réserver un bon accueil aux citoyens

Présidant l'installation du nouveau président de la cour de Blida, Kamel Ghazali, qui remplace Mohamed Regueg, M. Bennaceur a souligné que « les présidents de cour et les procureurs généraux sont tenus de se rapprocher des citoyens, qui sont au cœur du processus de réforme ».

Le président du Conseil d'Etat, Mohammed Bennaceur, a affirmé, hier, à Blida, que les présidents de cour et les procureurs généraux étaient « tenus de réserver un bon accueil aux citoyens et de veiller à régler leurs problèmes ». Présidant l'installation du nouveau président de la cour de Blida, Kamel Ghazali, qui remplace Mohamed Regueg, M. Bennaceur a souligné que « les présidents de cour et les procureurs généraux sont tenus de se rapprocher des citoyens, qui sont au cœur du processus de réforme ». Il les a exhortés à réserver aux citoyens un bon accueil et à veiller à régler leurs problèmes, dans le cadre de la démarche visant à améliorer le service de la justice et à contribuer à la consolidation de l'Etat de droit, auquel aspirent les citoyens, précisant que la réalisation de ces objectifs exigeait la conjugaison des efforts de tous les acteurs du corps de la magistrature (greffiers, avocats, huissiers de justice, agents et auxiliaires de justice), qui sont appelés, a-t-il dit, à « unir leurs forces pour parvenir à une magistrature moderne, juste et rassurante pour tous ». Le président du Conseil d'Etat est revenu sur les missions assignées aux présidents de cour et aux procureurs généraux, à savoir la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes et manifestations, notamment celle touchant la sécurité, la santé publique et la sécurité alimentaire des citoyens, et la lutte contre la criminalité transnationale. A cette occasion, le responsable a rappelé les nouvelles lois promulguées par le législateur algérien relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent et à la prévention des drogues et des psychotropes, dans le but de développer les méthodes de lutte contre ces crimes, d'une part, et d'adapter la législation nationale aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie, d'autre part. Dans le même contexte, M. Bennaceur a indiqué que le mouvement partiel opéré récemment par le président de la République dans le corps des présidents de cour et des procureurs généraux visait à sélectionner les meilleures compétences afin d'apporter la plus-value requise et de contribuer à l'amélioration du rendement de la magistrature et à la moralisation du travail au sein des cours de justice. Le président du Conseil d'Etat a conclu son propos en félicitant le nouveau président de la cour de Blida, lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles missions. Il a également remercié l'ancien président, Mohamed Regueg, pour les grands efforts qu'il a consentis tout au long de son mandat pour promouvoir le travail judiciaire, servir les intérêts des citoyens et lutter contre la criminalité.

APS

PROTECTION CIVILE

3 MORTS DANS DES ACCIDENTS DE LA ROUTE ET 7 DÉCÈS PAR NOYADE EN 24 HEURES

Trois personnes ont trouvé la mort et 195 autres ont été blessées dans 170 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du territoire national, indique un bilan de la Protection civile publié hier. Par ailleurs, les unités la Protection civile sont intervenues pour le repêchage des corps de 7 personnes décédées par noyade, 6 au niveau des plages dans les wilayas de Tipaza, Bejaia, Boumerdès, Oran et Mostaganem et une autre dans une réserve d'eau dans la wilaya de Tipaza. Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile est intervenue, durant la même période, pour l'extinction de 20 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du pays.

R.N

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Mise en échec de sept tentatives à Mostaganem

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont mis en échec, dernièrement, sept tentatives d'émigration clandestine par mer, avec l'arrestation de 52 personnes, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. Ces opérations, menées dans le cadre du plan opérationnel du groupement territorial de la Gendarmerie nationale le long de la bande côtière, relevant de sa juridiction dans la wilaya de Mostaganem, ont abouti à l'arrestation de 31 organisateurs de traversées clandestines et 12 ressortissants étrangers de différentes nationalités. Au cours de ces opérations, 9 embarcations pneumatiques et artisanales, 7 moteurs, 50 jerricans remplis de carburant, 3 gilets de sauvetage, un appareil GPS et deux boussoles ont été saisis, a ajouté la même source. En plus des équipements et des fournitures utilisés dans les traversées clandestines, les mêmes services ont saisi 3 véhicules et 32 téléphones mobiles, qui ont été utilisés par les organisateurs des traversées pour communiquer et transférer les candidats à l'émigration clandestine vers l'autre rive de la Méditerranée. Selon le même communiqué, une somme d'argent en monnaie nationale d'un montant de 112 750 DA et une autre en devises, estimée à 2 860 euros, ont été récupérées. Les suspects seront déférés devant les instances judiciaires compétentes au niveau territorial, à l'issue des investigations, a-t-on conclu.

R.N.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ÉCOUTE SPÉCIALE POUR LES NOUVEAUX BACHELIERS

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, hier, la mise en place d'une cellule d'écoute spéciale pour les nouveaux bacheliers, pour être en contact avec la tutelle afin d'obtenir tout renseignement ou précision. Le ministère a précisé, dans un communiqué, avoir mis à la disposition des nouveaux bacheliers (session juin 2023), « les deux numéros de téléphone 023238057/023238077 via lesquels ils pourront contacter le ministère pour avoir tout renseignement ou précision ». La tutelle est joignable sur ces deux lignes de 7h00 à 20h00, et ce, tout au long de la période des inscriptions universitaires définitives.

NOUVELLE VAGUE DE CHALEUR DANS L'OUEST DU PAYS

Une nouvelle vague de chaleur affectera dès aujourd'hui plusieurs wilayas de l'ouest du pays, a indiqué hier un bulletin météo spécial (BMS de vigilance orange) émis par Météo Algérie. Les wilayas concernées par cette alerte sont Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Tlemcen, en plus des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mascara, Relizane, Chlef et Ain Defla. Les températures attendues sont estimées entre 39 et 45°C, alors que la validité de cette nouvelle vague de chaleur se poursuivra jusqu'à jeudi.

R.N.

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE AURA LIEU LE 9 SEPTEMBRE

Dans une note adressée aux présidents des conseils régionaux des universités, le ministère de l'Enseignement supérieur a fixé la date du 09 septembre comme date de la rentrée universitaire 2023/2024 et de début des cours au sein de l'ensemble des universités et des établissements du secteur. Les enseignants rejoindront leurs postes dès la journée du 02 septembre prochain alors que la période entre le 02 et le 08 septembre est fixée pour la finalisation des programmes des activités pédagogiques, rapporte la note ministérielle consultée par nos confrères d'Ennahar. **R.N.**